



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Rapport annuel 2014



Qu'est-ce que l'UIP ?

L'Union interparlementaire (UIP) est l'organisation mondiale des parlements nationaux. Elle œuvre à la préservation de la paix et à la démocratisation de la vie politique par le dialogue et l'action.

Seule organisation internationale qui réunisse les parlements nationaux du monde, l'UIP sert la démocratie et la paix.

Avec des effectifs toujours renouvelés d'environ 45 000 parlementaires, représentant les citoyens du monde entier, l'UIP prend en permanence le pouls de la démocratie.

L'UIP est un organisme indépendant et autonome, essentiellement financé par ses Membres. Elle compte actuellement 166 parlements nationaux et 10 Membres associés, qui sont des organisations parlementaires régionales.

Fondée en 1889, l'UIP s'apprête à célébrer son 125ème anniversaire en 2014. Pourtant, elle ne cesse de se développer, ce qui est le signe d'un monde en demande de démocratie.

Table des matières

Avant-propos	4
Impulser une nouvelle génération de changements pour la paix et la démocratie	6
Relève de la garde – une perspective nouvelle pour l’UIP	8
Œuvrer à la sécurité du monde – unité d’action	10
Sauvegarder la paix et la démocratie	12
Renforcer les parlements – des principes pour réussir	14
Briser le plafond de verre – les femmes en politique	16
Ouvrir les portes des parlements aux femmes	18
Une année décisive pour la lutte contre les violences faites aux femmes	20
Inviter les jeunes à la table politique	22
Défendre les défenseurs des droits de l’homme	24
Renforcer les droits de tous	26
Obtenir le respect des droits des peuples autochtones	27
Unir les nations pour un monde meilleur	29
Définir l’avenir du développement durable	30
Pas de temps à perdre pour lutter contre les changements climatiques	32
Raviver l’espoir du côté du commerce international	33
Agir pour faciliter l’accès au traitement du sida et du VIH	34
Miser sur l’amélioration de la santé maternelle et infantile	37
L’UIP en bref	38
Résultats financiers	45

L'UIP hier, aujourd'hui et demain

L'année 2014 a marqué un tournant pour l'UIP, à plus d'un titre, et pour moi personnellement aussi. En même temps qu'elle fêtait ses 125 ans, notre Organisation a connu un renouvellement de ses dirigeants. En prenant mes fonctions, le 1^{er} juillet 2014, je me suis engagé à m'appuyer sur les réalisations de mes prédécesseurs pour aider les Membres à insuffler une nouvelle vigueur à l'UIP. En octobre, avec l'élection d'un nouveau Président, en la personne de M. Saber Chowdhury, il est clairement apparu que la nouvelle direction allait imprimer sa marque distinctive sur l'Organisation. En travaillant avec le nouveau Président, je m'attacherai à permettre à l'UIP de tenir ses objectifs.

Cet anniversaire a été l'occasion d'une introspection. Il nous a permis de réfléchir à l'idéal de nos fondateurs qui garde toute son actualité. Nous avons constaté que l'édification de la démocratie est encore loin d'être achevée et qu'elle est l'objet d'attaques dans de nombreuses parties du monde. L'UIP a aussi dû composer avec les impératifs budgétaires de ses Membres encore aux prises avec les contrecoups de la crise financière et économique mondiale. Nous nous efforçons constamment de faire plus avec moins de moyens sans sacrifier notre mission première.



Je me suis engagé à aider l'UIP à atteindre l'universalité en menant des actions de sensibilisation tous azimuts. L'universalité n'implique pas seulement d'augmenter le nombre des membres, mais aussi de s'attaquer aux problèmes et difficultés qui concernent tous les mandants. Nous avons réussi à engager la communauté diplomatique genevoise dans nos efforts pour conférer une plus grande cohérence au traitement des obligations internationales et à la recherche de nouvelles solutions aux problèmes mondiaux. En abordant 2015, l'UIP s'efforcera de progresser en focalisant ses efforts sur les mandants isolés et en traitant plus vigoureusement les conflits en Syrie, en Palestine et dans la Péninsule coréenne.

Le changement dans la continuité : telle est la devise par laquelle nous allons chercher à nous appuyer sur l'héritage de l'UIP pour tracer une nouvelle voie qui s'annonce des plus passionnantes. Ce changement impliquera notamment que l'UIP se renouvelle et s'affirme comme une organisation moderne en phase avec son temps. Si nous voulons vraiment être inclusifs et prospectifs, si nous voulons toucher toutes les parties concernées, y compris les jeunes, les peuples autochtones, les minorités et les Etats non-membres, il nous faut évoluer et utiliser les outils actuels pour communiquer avec eux.

En 2014, les efforts de communication déployés par l'UIP pour accroître sa visibilité ont atteint de nouveaux sommets. Un logo revisité, un nouveau slogan, une nouvelle identité visuelle sont apparus sur tous les documents, publications et supports de communication de l'UIP et la refonte de notre site web officiel est en cours. Les médias sociaux font maintenant partie intégrante de notre travail et nous cherchons à toucher des publics différents par des moyens de communication divers. L'UIP a organisé la première Conférence mondiale des jeunes parlementaires en octobre à Genève, suite naturelle de l'établissement du Forum des jeunes parlementaires en tant qu'organe statutaire de l'UIP.

Notre parcours devra inclure une contribution parlementaire significative au programme de développement pour l'après-2015 qui sera adopté en septembre prochain. Tout au long de l'année 2014, l'UIP a mené une campagne vigoureuse pour que la gouvernance démocratique fasse non seulement l'objet d'un objectif à part entière mais soit aussi intégrée aux autres objectifs. De solides institutions démocratiques, et donc des parlements, sont nécessaires pour établir la démocratie et créer les conditions propices à un développement durable. De plus, l'attention générale se tournera vers nous en 2015 quand il s'agira de tracer la voie parlementaire pour l'obtention d'un pacte mondial contraignant sur les changements climatiques.

L'UIP est une organisation dirigée par ses Membres et je compte donc sur nos Membres pour contribuer à tenir le cap fixé par notre stratégie pour 2012-2017 et pour traverser les eaux agitées que nous pourrions rencontrer en chemin. Ensemble nous pouvons réaliser nos rêves, ceux de l'Organisation comme ceux des citoyens.



Martin Chungong
Secrétaire général

Impulser une nouvelle génération de changements pour la paix et la démocratie

Le 30 juin 2014 fera date dans l'histoire de l'UIP. La célébration du 125^{ème} anniversaire de l'Organisation a été l'occasion de réfléchir tout à la fois au passé et à l'avenir. Quant aux manifestations organisées autour de cet anniversaire, elles avaient commencé bien plus tôt et se sont succédé jusqu'à la fin de l'année.

A la 130^{ème} Assemblée, le débat général, qui invitait les Membres de l'UIP à échanger sur le thème : « [L'UIP a 125 ans : renouveler notre engagement au service de la paix et de la démocratie](#) », a mis en évidence les nombreux défis que le monde, et l'Organisation, ont relevés au cours de ces 125 années. Évoquant le terrorisme, les armes de destruction massive, les violations des libertés fondamentales, l'inégalité, la pauvreté, la nécessité d'assurer une bonne gouvernance et d'autres sujets de préoccupation actuels, les Membres de l'UIP ont constaté que l'idéal qui animait les fondateurs de l'UIP en 1889 n'avait rien perdu de son actualité. Comme le montre notre histoire et comme nos Membres l'ont réaffirmé pour l'avenir, l'établissement d'une paix et d'une sécurité durables passe nécessairement par les processus inclusifs et participatifs qui sont l'apanage d'un parlement représentatif élu.

Il n'y a pas d'avenir sans reconnaissance du passé. Avec la publication [125 années de lutte démocratique pour la paix](#) et les clips [Réflexions sur l'UIP](#), l'Organisation s'est penchée sur les nombreuses actions, récentes et anciennes, qu'elle a menées en faveur de la paix et de la démocratie au fil des années. Qu'il s'agisse de faciliter le dialogue politique, comme ce fut le cas au début du XX^{ème} siècle et pendant la guerre froide, ou de promouvoir des institutions démocratiques, nos efforts et notre engagement pour un monde sans conflit se sont poursuivis sans jamais fléchir.

Cet anniversaire a donné lieu à une célébration officielle spéciale, organisée en association avec l'ONU au Palais des Nations à Genève. A cette occasion, l'UIP a appelé les parlements de la planète entière à renouveler leur engagement en faveur de la paix, de la démocratie et de la primauté du droit afin d'impulser une nouvelle génération de changements. Lors de cette manifestation, qui a réuni la communauté internationale autour du thème [Impulser le changement démocratique – L'UIP a 125 ans et poursuit son](#)



Dans le cadre des célébrations du 125^{ème} anniversaire, une exposition exceptionnelle sur l'UIP a été installée le long des berges du lac Léman à Genève pour toucher de nouveaux publics, et en particulier la nouvelle génération. © UIP/Jorky, 2014



action, les participants ont débattu de la lutte contre l'inégalité des sexes et des possibilités d'action des parlements pour changer le quotidien et agir véritablement sur la vie des citoyens. On s'est également posé la question de savoir si la démocratie pouvait survivre aux médias dans un monde où les médias numériques et sociaux, accessibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, révolutionnent la relation entre les parlementaires et les électeurs.

Une exposition intitulée *L'action parlementaire au service de la paix et de la démocratie* a été organisée à Genève et relayée sur le site web de l'UIP pour présenter l'Organisation et les actions qu'elle entreprend pour surmonter les nombreux problèmes que rencontrent la paix et la démocratie au XXI^{ème} siècle. Cette exposition a aidé l'UIP à se faire mieux connaître des Genevois, de la communauté internationale, de

ses Membres et du monde entier. Elle constitue un excellent outil de communication visuelle pour faire connaître et comprendre son travail.

L'origine de l'UIP, créée par un groupe de parlementaires visionnaires, n'a pas été oubliée pendant cette période de commémoration. La force des parlements et de la démocratie dépend de la force de l'engagement, du dynamisme, des valeurs et des idéaux des représentants du peuple. Avec le projet *Visages de l'UIP* nous avons entrepris de montrer les multiples visages des parlementaires qui constituent l'Organisation et représentent les citoyens du monde, et d'exprimer les aspirations de ses Membres qui cherchent à façonner un monde conforme aux attentes présentes et futures des citoyens.



Saber Chowdhury, nouveau Président de l'UIP, a pris la tête de l'Organisation à la suite d'Abdelwahad Radi.
© UIP/P. Albouy, 2014

Relève de la garde – une perspective nouvelle pour l'UIP

Le vent du changement a fortement soufflé sur l'UIP en 2014. L'année du 125^{ème} anniversaire a en effet coïncidé avec une relève complète de la garde à la tête de l'Organisation.

Le départ en retraite de M. Anders B. Johnsson, qui occupait depuis seize ans le poste de Secrétaire général, a marqué la fin d'une époque. L'élection à la 130^{ème} Assemblée de M. [Martin Chungong](#), huitième Secrétaire général de l'UIP, premier non-Européen et premier Africain à accéder à ce poste, a annoncé un changement s'inscrivant dans la continuité et la consolidation.

Promettant de s'appuyer sur les succès de ses prédécesseurs, M. Chungong s'est fixé comme priorités d'atteindre l'universalité et de tendre la main aux régions et parlements marginalisés. Il a aussi réaffirmé les engagements de longue date de l'UIP envers les grands piliers de la

démocratie : parlements modernes et représentatifs, droits de l'homme, égalité des sexes, paix et développement. Le nouveau Secrétaire général, qui travaille à l'UIP depuis plus de vingt ans, est bien connu des Membres et souhaite resserrer encore le lien entre eux et l'Organisation. Un certain nombre de bureaux régionaux devraient prochainement s'ouvrir dans une dynamique de décentralisation.

Un nouveau changement est intervenu en octobre avec l'élection du Président. Parlementaire bangladais et ancien prisonnier d'opinion défendu par Amnesty International, M. [Saber Chowdhury](#) est devenu le 28^{ème} Président de l'UIP, succédant à ce poste à l'ancien président du Parlement marocain, M. Abdelwahad Radi.

Homme politique actif tant sur la scène nationale qu'internationale, fervent défenseur des droits de l'homme et de la primauté du droit, le Président Chowdhury est particulièrement sensible aux problèmes de changement climatique et de développement durable ainsi qu'aux questions liées à la paix et au désarmement nucléaire. 2015 s'annonce comme une année décisive : elle verra l'adoption des Objectifs de développement durable (ODD) et il y a bon espoir que la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de Paris (COP21) débouche sur un accord contraignant. Dans ce contexte, M. Chowdhury est bien décidé à ce que sa présidence soit déterminante.



L'année 2014 a marqué la fin d'une époque avec le départ en retraite d'Anders B. Johnsson et l'élection du nouveau Secrétaire général, Martin Chungong. © UIP/ P. Albouy, 2014



Œuvrer à la sécurité du monde – unité d'action

En 2014, les deux Assemblées de l'UIP qui se sont tenues à Genève ont connu une affluence record et ont été marquées par l'élection du nouveau Président et du nouveau Secrétaire général. Dans le même temps, la communauté parlementaire mondiale était grandement préoccupée par les nombreux conflits et crises menaçant la paix et la sécurité.

Les conflits en Syrie, en Ukraine et en République centrafricaine, le terrorisme, la crise de la maladie à virus Ebola, les risques encourus par les migrants mineurs non accompagnés sont autant de menaces à la sécurité qu'aucun pays ne saurait régler individuellement.

Les Assemblées de l'UIP constituent d'exceptionnels forums d'échange qui favorisent l'unité et la prise de mesures internationales pour traiter les problèmes qui menacent la paix et la démocratie. Ensemble, nous avons continué de chercher à faire du monde un lieu plus sûr et plus pacifique.

Les Membres de l'UIP ont appelé à arrêter les violations du droit international humanitaire et les atteintes aux droits de l'homme par des groupes armés en République centrafricaine.

Ils ont identifié des mesures parlementaires pour contribuer à la paix et à la reconstruction de la démocratie dans ce pays africain.

Ils ont réaffirmé l'importance du dialogue entre toutes les parties concernées pour réussir à mettre fin aux conflits et à opérer une réconciliation nationale. Une mention particulière a souligné la nature interminable et dévastatrice de la guerre syrienne.

Une [résolution](#) ambitieuse s'appuyant sur les précédentes actions de l'UIP dans ce domaine a appelé à la mobilisation pour le désarmement nucléaire et pour une planète exempte d'armes nucléaires.

Le monde a progressivement pris conscience de la gravité de l'épidémie d'Ebola au fur et à mesure que l'année avançait et des appels ont été lancés pour qu'une mobilisation d'urgence apporte une assistance médicale et logistique aux pays africains concernés. Des [recommandations](#) ont été formulées pour aider ces pays à se relever rapidement de cette crise dont les conséquences négatives ne se limitent pas aux questions de santé.

La 131^{ème} Assemblée de l'UIP a voté une [résolution d'urgence](#) appelant à la mobilisation de la communauté internationale pour combattre le virus Ebola. © Reuters/J. Reed, 2014

Il a aussi été demandé aux parlements d'examiner les mesures législatives à prendre pour contrer [les conséquences sur les enfants des phénomènes de migration](#) (traite des êtres humains, recrutement d'enfants soldats et violence sexiste notamment) et faire en sorte que les responsables de ces crimes soient punis et que les victimes soient mieux protégées.

Une attention croissante a été portée au nouveau programme de développement durable qui doit remplacer les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et une [résolution](#) a appelé à revoir et à amender les lois en vigueur pour réduire les risques de catastrophe. Il faut en effet que les politiques intègrent l'évolution démographique et la planification urbaine pour assurer un avenir plus pérenne.

Comme à l'accoutumée, les Assemblées ont été l'occasion de riches débats sur un large éventail de questions. Des débats généraux sur les réalisations de l'UIP au fil de ses 125 années d'existence ont permis à ses Membres de renouveler leur engagement envers la paix et la démocratie qui constituent le mandat de l'Organisation, et de réaffirmer leur volonté de [mettre fin à la violence faite aux femmes](#) et d'œuvrer à l'égalité des sexes.

Les Membres ont aussi débattu du problème posé par le fort taux de renouvellement des parlementaires aux élections.

Les deux Assemblées de Genève ont favorisé les contacts entre les parlementaires et les dirigeants de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales, parmi lesquels le Directeur général des Nations Unies à Genève, la Directrice exécutive d'ONU Femmes et le Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations.

Le président de l'Assemblée nationale constituante tunisienne, M. Mustafa Ben Jaafar, a donné une preuve tangible de l'importance du rôle du Parlement dans une société qui aspire à la démocratie et à la paix en présentant la nouvelle Constitution de la Tunisie, pays où a débuté le Printemps arabe.

Les différentes commissions de l'UIP qui se sont réunies pendant les Assemblées ont tenu des auditions et donné des exemples de poursuite de la coopération avec les organisations partenaires sur les réfugiés, les personnes déplacées et les apatrides. Le guide à l'intention des parlementaires intitulé [Nationalité et apatridie](#) et réalisé en coopération avec le HCR a été officiellement lancé à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la Convention relative au statut des apatrides.

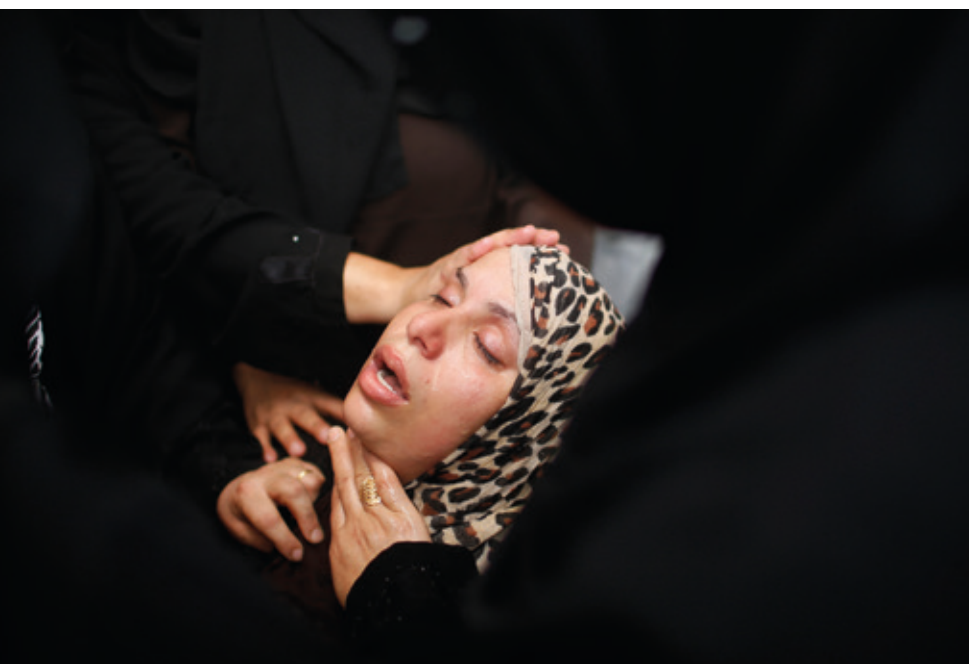
Plus de cent réunions bilatérales entre délégations nationales ont été organisées à chacune de ces Assemblées. Des accords ont été conclus, des initiatives ont été prises pour favoriser de meilleures relations entre nations par des liens noués entre parlements à cette occasion. Dans l'époque troublée qui est la nôtre, dans laquelle violence et conflits prolifèrent, ces interactions ont une valeur inestimable.

Nous avons aussi progressé vers notre objectif d'universalité avec l'adhésion ou la ré-adhésion de la Guinée, de Madagascar et des Tonga, portant à 166 le nombre total des parlements nationaux membres de l'UIP.

[L'élection du Président et celle du Secrétaire général de l'UIP ont marqué les deux Assemblées de 2014, attirant une assistance record.](#)

© UIP/P. Albouy, 2014





Le conflit entre Gaza et Israël sème l'angoisse et la mort dans les deux camps (ci-contre et plus bas).

© Reuters/M. Salem et R. Zvulun, 2014

Sauvegarder la paix et la démocratie

Il ne peut y avoir de démocratie sans la paix. Les fondateurs de l'UIP appelaient de leurs vœux un monde sans conflit où la paix se construit par le dialogue entre les différentes voix de la société. Cet idéal continue de définir le mandat premier de l'UIP et d'inspirer son travail actuel.

L'adoption de la nouvelle Constitution tunisienne consacrant la liberté de croyance et l'égalité entre hommes et femmes a marqué une étape déterminante de la progression vers la démocratie de ce pays, à laquelle l'UIP apporte son soutien depuis longtemps.

A la suite de ce bon début d'année, un accord a été conclu avec l'Egypte visant à aider le pays à avancer dans une voie similaire. Ce projet met en lumière l'importance stratégique de l'assistance apportée aux pays en sortie de conflit pour les aider à retrouver un régime pacifique et démocratique aussi rapidement et aussi efficacement que possible. Un parlement représentatif et efficace est un moyen essentiel d'y parvenir.

Néanmoins, la violence et l'horreur ont atteint de nouveaux sommets en 2014 et les trop nombreuses vies perdues en vain nous ont brutalement rappelé combien il est difficile de faire du monde un lieu plus sûr.

Au cours de l'année, l'UIP a condamné les attaques perpétrées contre des parlements et contre la démocratie dans plusieurs pays, notamment au Canada. Nous avons suivi de près les évolutions au Burkina Faso, en République centrafricaine et en Lybie, nous tenant prêts à apporter notre soutien aux efforts de ces pays en faveur de la paix et de

la réconciliation nationale par le biais de parlements forts et représentatifs. Les coups de fusils et les intimidations de rue doivent laisser la place au dialogue politique des assemblées parlementaires. L'UIP reste en contact avec la Thaïlande qui n'a toujours pas de parlement élu. A l'occasion d'un séminaire à Bangkok, le Secrétaire général y a prononcé un discours sur la « Voie de la réforme ».

Dans le même esprit, deux visites d'information visant à favoriser la réconciliation nationale après les violences de 2011 ont été organisées par l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire à Duékoué et Dabou, à l'ouest et au sud du pays. L'idée de ces visites, qui bénéficiaient du soutien de l'UIP, a germé en 2013 lors d'une conférence régionale ouest-africaine sur le rôle du parlement dans la prévention et la gestion des conflits.

Le développement du terrorisme, en particulier au Nigeria, en Iraq et en Syrie, a été une préoccupation majeure de l'UIP pendant cette année. Tous les membres de l'UIP ont été [appelés](#) à un effort concerté pour mettre fin au terrorisme et aux actes injustifiables qu'il répand sur le monde.

De juillet à octobre diverses tentatives ont également été faites pour aider à mettre fin au conflit entre les Israéliens et les Palestiniens et asseoir les deux parties à la table de négociation. Le Comité de l'UIP sur les questions relatives au Moyen-Orient est le seul organe à avoir maintenu le contact entre elles en 2014 par le biais de la Knesset israélienne et du Conseil législatif palestinien, chacune de ces deux assemblées ayant un représentant au sein du comité.

Le Comité a élargi son approche pour mieux remplir sa mission : suivre le processus de paix au Moyen-Orient et faciliter le dialogue parlementaire entre toutes les parties au conflit. Une série de tables rondes ont été proposées pour mettre en place des projets de paix conjoints. La première sera axée sur la coexistence autour de l'eau, ressource

rare. D'autres pourraient porter sur la question de l'égalité hommes-femmes et celle du développement.

La région du Moyen-Orient étant grandement affectée, d'une manière ou d'une autre, par les conflits israélo-palestinien, iraquien et syrien, le Comité a décidé d'étendre son action à l'ensemble de la région.

La terrible violence et les atteintes aux droits de l'homme que connaissent l'Iraq et la Syrie, les énormes pertes de vies humaines enregistrées dans ces pays et la propagation rapide du terrorisme ont motivé l'organisation de pourparlers entre les membres du Comité, les présidents des Parlements iraquien et syrien, les dirigeants de l'UIP et les présidents de tous les autres comités et commissions de l'UIP, notamment la Commission de la paix et de la sécurité internationale. L'organisation de ces discussions repose sur l'idée que seule une démarche suivie et exhaustive associant tous les États et toutes les entités régionales et internationales permettra de lutter efficacement contre le terrorisme.

Le monde entier a été horrifié par les atrocités infligées aux femmes et aux filles dans les conflits iraquien et syrien. En 2014, nous avons mené avec la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale une action visant à aider les parlements à appliquer la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité. Une réunion a été organisée à Beyrouth pour étudier l'application de cette résolution dans les pays arabes et déterminer les mesures que les parlements pouvaient prendre pour la faciliter. Les recommandations formulées dans le cadre d'une étude subséquente seront soutenues par l'UIP. A l'occasion de la 131^{ème} Assemblée, les Membres de l'UIP et des spécialistes de la question ont également réfléchi aux moyens de lutter contre la violence faite aux femmes pendant les conflits.

Au niveau de la politique mondiale, l'adoption d'une nouvelle résolution de l'UIP sur l'action des parlements pour débarrasser la planète des armes nucléaires a débouché sur diverses activités. Des actions de sensibilisation et d'information ont en particulier été menées par différents parlements à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires, le 26 septembre.

Les parlementaires réunis à la 131^{ème} Assemblée ont, entre autres thèmes, débattu de la législation relative à l'interdiction des armes nucléaires, à l'arrêt du financement de ce type d'armement, à l'abandon de la dissuasion nucléaire au profit de mécanismes de sécurité coopérative et des moyens concrets d'encourager les initiatives multilatérales de désarmement nucléaire. Ces débats ont enrichi l'apport des parlements à la Conférence de Vienne sur l'impact humanitaire des armes nucléaires qui s'est déroulée en fin d'année.

L'UIP soutient par ailleurs ardemment la Résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU qui appelle à des mesures strictes pour éviter que des armes de destruction massives ne tombent aux mains de terroristes ou d'acteurs non étatiques. L'UIP et l'ONU vont mettre en place un programme triennal centré sur cette question.

Les communications du XXI^{ème} siècle passant par l'internet et le numérique, il n'est plus possible d'ignorer la menace croissante de cyber-guerre. La 131^{ème} Assemblée a accueilli une audition d'experts qui servira de base à l'adoption d'une résolution sur cette question lors de la prochaine Assemblée de l'UIP à Hanoï au printemps 2015.





Avec le soutien de l'UIP, le groupe des femmes parlementaires de Côte d'Ivoire a mis sur pied un plan stratégique. © UIP, 2014

Renforcer les parlements – des principes pour réussir

Les bouleversements politiques qui ont agité certaines parties du monde arabe ces dernières années ont bien montré que, dans le monde entier, les parlements sont considérés comme une composante indispensable de la gouvernance démocratique. Un parlement fort est un parlement représentatif, responsable, transparent, accessible et efficace. Un parlement moderne qui satisfait à ces critères répond aux aspirations démocratiques des citoyens.

L'UIP, qui apporte son assistance aux parlements depuis plus de 40 ans, dispose d'une vaste expérience en la matière.

En 2014, un pas de géant a été accompli sur le front des programmes de renforcement de l'institution parlementaire. L'UIP a coordonné un processus d'un an auquel étaient associés le Parlement européen, l'Assemblée nationale française, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le National Democratic Institute (NDI), et qui a débouché sur un ensemble de principes communs en matière d'assistance parlementaire.

Les Principes communs sont fondés sur l'idée que des parlements efficaces sont essentiels à la démocratie, à la

primauté du droit, aux droits de l'homme, à l'égalité et au développement et que, pour assumer cette mission, les parlements doivent avoir accès à une excellente assistance technique. Les Principes incluent dix propositions qui portent notamment sur la coordination entre les organisations de développement, la pérennité des actions, le caractère éthique et responsable de la démarche et - dénominateur commun de toutes les actions de l'UIP - le fait qu'il appartient à chaque parlement de mener lui-même son propre développement.

Les *Principes communs* en matière d'assistance aux parlements, qui ont été officiellement adoptés à la 131^{ème} Assemblée de l'UIP en octobre, devraient être rapidement considérés comme une référence incontournable pour les actions de renforcement de l'institution parlementaire, partout dans le monde. Ils ont déjà été entérinés par 21 parlements nationaux et neuf organisations partenaires, et d'autres Membres de l'UIP devraient s'ajouter à la liste. Les Principes communs, qui sous-tendent toutes les actions de l'UIP en faveur du renforcement des parlements, devraient rapidement apporter une contribution significative au renforcement de la démocratie dans le monde.

Avec l'année 2014, la Stratégie de l'UIP pour 2012-2017 a dépassé son point de mi-parcours. Les Membres de l'UIP ont confirmé la priorité donnée au renforcement des parlements. Au cours de l'année, l'UIP a réalisé 65 actions de soutien au renforcement du Parlement dans 20 pays* et 8 initiatives supplémentaires ont été menées au niveau régional. Ces interventions ont notamment porté sur une aide au développement des ressources et compétences humaines et au renforcement des capacités en matière de droits de l'homme, d'égalité des sexes ou de santé. Depuis 2012,

L'UIP a apporté son assistance à 38 parlements, en donnant la priorité aux pays en sortie de conflit ou en transition vers la démocratie.

En mars, l'UIP et les autorités égyptiennes ont signé un accord de mise en place d'un parlement fonctionnel et représentatif par des stratégies de court, moyen et long terme. L'UIP a ouvert un bureau au Caire afin de faciliter un travail efficace et rapide qui pourra servir de modèle à des programmes nationaux ou régionaux de long terme dans d'autres parties du monde.

Le travail effectué en Egypte en 2014, qui s'appuie sur l'expertise des Membres et du personnel de l'UIP ainsi que

La Conférence mondiale sur l'e-Parlement est un important forum interparlementaire d'échange et de production d'idées nouvelles sur l'ouverture et la transparence des parlements à l'ère du numérique.

© Parlement sud-coréen, 2014

sur celle des fonctionnaires du Parlement égyptien, a permis de hiérarchiser le développement des ressources humaines et ce faisant d'améliorer les services d'assistance aux parlementaires. La formation de 700 personnes nouvellement recrutées a déjà commencé et plusieurs missions de l'UIP se sont rendues sur place pour apporter conseils et expertise sur les mesures à prendre en amont de l'élection du nouveau parlement. Il s'est agi en particulier de veiller à ce que la nouvelle loi électorale garantisse la participation et la représentation politiques des femmes et des groupes minoritaires.

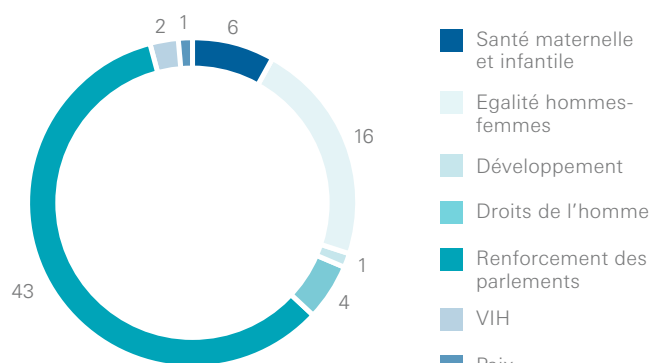
Au Myanmar, l'UIP est engagée depuis 2012 dans un programme d'assistance qui s'est poursuivi et a été consolidé cette année. La création d'une archive numérique pour la bibliothèque parlementaire et la formation du personnel à son utilisation ont marqué une étape déterminante de ce projet à long terme qui vise à accroître les ressources de gestion de l'information. Parallèlement, des compétences de gestion ont été développées et des actions ont été lancées pour renforcer la Commission des Comptes publics, les services d'assistance à l'ensemble des commissions et des services parlementaires tels que les ressources humaines, les finances, les relations internationales et le protocole.

Au plan international, la [Conférence mondiale 2014 sur l'e-Parlement](#), accueillie par le Parlement de la République de Corée, a confirmé le souci croissant d'ouverture et de transparence des parlements pour lesquels il devient politiquement important de faire preuve d'ouverture envers les citoyens. Nos Membres sont de plus en plus nombreux à s'engager dans cette voie en publiant des documents parlementaires en ligne, en diffusant les débats parlementaires et en adoptant des politiques et des pratiques de libre accès aux données. La Conférence a néanmoins aussi montré qu'un fossé numérique, difficile à combler, persiste entre les parlements. C'est un problème qui devra recevoir un traitement prioritaire lors des actions de renforcement des valeurs démocratiques dans le monde.



*Bangladesh, Burkina Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Egypte, Guinée-Bissau, Kirghizstan, Mali, Mexique, Myanmar, Oman, Rwanda, Seychelles, Sierra Leone, Tonga, Trinidad et Tobago, Tunisie, Ouganda, Emirats arabes unis et Viet Nam.

73 activités nationales et régionales par thème



Briser le plafond de verre – les femmes en politique

Entre le début et la fin de l'année 2014, le pourcentage moyen des femmes parlementaires a peu évolué, passant de 21,8 à 22 %. Cette stagnation est très décevante après l'augmentation record (1,5 point de pourcentage) enregistrée en 2013.

Le ralentissement de la progression mondiale a été légèrement compensé par quelques embellies, surtout constatées en Amérique latine. La Bolivie, la Colombie, le Panama et l'Uruguay ont ainsi enregistré des augmentations de 5 à près de 16 points de pourcentage du nombre de femmes parlementaires. S'agissant des autres régions, la Tunisie a rejoint le groupe – encore restreint – des 39 pays dont le parlement compte plus de 30 % de femmes. Aux Fidji, les premières élections législatives démocratiques depuis le coup d'état militaire de 2006 ont permis l'élection de 16 % de femmes et l'une d'entre elles est devenue présidente du Parlement, ce qui constitue une autre grande première pour cet État.

Les données dont nous disposons sur la participation des femmes à l'exécutif au début de l'année 2014 montraient que même si le nombre des pays comptant plus de 30 % de femmes ministres est passé à 36 (contre 26 seulement en 2012), le plafond de verre reste malheureusement bien en place.

L'UIP est la seule organisation à suivre la variation journalière de la participation des femmes à la politique. Ces statistiques sont ensuite utilisées pour établir le classement mondial de la représentation politique des femmes.

Les données de l'UIP sur les femmes parlementaires, qui sont citées et consultées dans le monde entier, font de l'Organisation une référence incontournable en la matière et contribuent considérablement à sa visibilité.

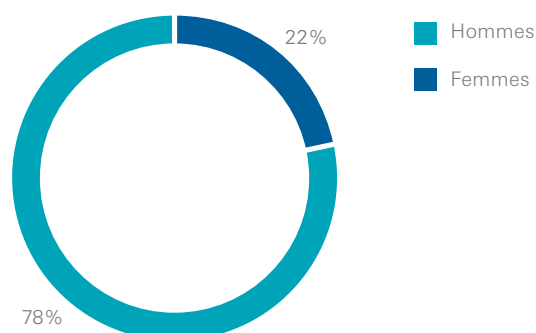
En 2014, ces statistiques ont par exemple été reprises dans le Rapport sur le développement humain du PNUD, dans la base de données des Objectifs du Millénaire pour le développement, dans le Rapport sur la parité entre hommes et femmes du Forum économique mondial et par ONU Femmes, et cette liste est loin d'être exhaustive. De plus, les données par pays sont très utilisées par les médias, les universités et les responsables politiques du monde entier.

L'UIP s'en est servie dans ses propres rapports, notamment pour la préparation de l'analyse annuelle *Les femmes au parlement en 2013 – Regard sur l'année écoulée* ainsi que pour l'établissement de la *carte des femmes en politique*, publiée conjointement avec ONU Femmes.

Nous avons continué à tenir à jour les informations sur les quotas électoraux de femmes publiés sur le site www.quotaproject.org, initiative conjointe avec International IDEA et l'université de Stockholm. Cette initiative a de plus débouché sur la publication d'un *Atlas des quotas électoraux de femmes* qui recense les modes d'utilisation des quotas dans le monde et comprend des fiches sur 85 pays et territoires. Avec l'ONU, International IDEA et NDI, l'UIP continue par ailleurs à promouvoir le partage des savoirs sur les femmes en politique via le portail www.iknowpolitics.org.

Pour compléter ces recherches, nous avons aussi lancé un nouveau projet sur l'influence des femmes dans les parlements. Des consultations ont été menées auprès de femmes parlementaires, de chercheurs et chercheuses et d'organisations apportant une assistance aux parlements afin de définir le cadre de recherche.

Répartition des sièges parlementaires entre hommes et femmes à travers le monde





Les données de l'UIP sur les femmes en politique constituent une importante ressource pour les Membres, les responsables politiques et tous ceux qui s'intéressent à la question de la représentation politique des femmes. © UIP/P. Albouy, 2014



Avec le soutien de l'UIP, l'Assemblée législative des Tonga a organisé une campagne nationale de sensibilisation du public à l'accès et à la participation des femmes à la politique.
© Parlement des Tonga, 2014

Ouvrir les portes des parlements aux femmes

En coulisses, au niveau national – et en particulier dans les pays sortant d'un conflit – l'UIP travaille à promouvoir l'accès des femmes à l'institution parlementaire.

En attendant que les systèmes et les esprits évoluent, les quotas restent le moyen le plus efficace pour accroître la participation politique des femmes.

En Egypte, l'UIP a conseillé la commission chargée de rédiger la nouvelle loi électorale pour l'aider à trouver des solutions législatives garantissant une plus grande représentation des femmes au parlement. Un système de quota a ainsi été adopté dans ce pays.

En novembre, la conférence parlementaire sur la parité hommes-femmes organisée avec l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire a débouché sur la conception d'un système de quota assorti de mesures pour une mise en œuvre efficace. Il faut maintenant que ce pays d'Afrique de l'Ouest (qui ne compte que 9,5 % de femmes parlementaires, un chiffre bien inférieur à la moyenne régionale qui se situe juste au-dessus de 22 %) adopte et mette en œuvre officiellement ces quotas.

Lorsque les quotas ne sont pas envisagés, d'autres mesures doivent être prises.

Ces dernières années, l'UIP s'est employée à encourager une évolution démocratique dans la région Pacifique qui présente l'une des plus faibles moyennes régionales de représentation

des femmes au parlement. Au cours d'un séminaire organisé à l'intention des parlements des îles du Pacifique, les parlementaires sont convenus d'actions de grande envergure pour promouvoir la parité dans les parlements et la société.

Les Tonga, qui n'ont eu que sept femmes parlementaires en un siècle, sont passées à l'action. Avec le soutien de l'UIP, l'Assemblée législative a organisé une campagne nationale de sensibilisation de la population à l'accès et à la participation des femmes au parlement.

Dans ce cadre, une simulation de séance parlementaire a été organisée avec des femmes et diffusée à la télévision avant les élections de novembre. Une trentaine de femmes ont ainsi fait montre de leurs talents et de leurs capacités à assumer un rôle de leader devant un public national. Ce fut aussi l'occasion d'approfondir les connaissances de tout un chacun sur ce que fait le parlement et comment il le fait.

Il ne suffit néanmoins pas de faire entrer les femmes en plus grand nombre au parlement, il faut aussi les y maintenir et les aider à y faire une différence. Une part fondamentale du travail de l'UIP est consacrée au développement de nouvelles compétences chez les femmes parlementaires et au renforcement de celles qu'elles possèdent déjà. C'est une façon de les aider à surmonter les obstacles qu'elles rencontrent dans leur travail quotidien et aussi d'inciter davantage de femmes parlementaires à assumer des fonctions dirigeantes.

La Côte d'Ivoire, qui a créé un groupe de femmes parlementaires en 2013, sur la base des principes directeurs de l'UIP et avec son soutien technique et financier, a montré ce qu'il est possible de faire quand on le veut vraiment.

L'UIP a financé des formations sur le travail en équipe et la planification stratégique qui ont conduit le groupe des femmes parlementaires ivoiriennes à adopter un plan stratégique. Le groupe collecte actuellement des fonds qui serviront à lutter contre la discrimination contre les femmes et à intégrer la dimension de genre dans les travaux du parlement.

Le Burundi et le Rwanda ont poursuivi leurs efforts pour rendre leur parlement plus sensible au genre en s'inspirant du plan d'action adopté par la 127^{ème} Assemblée à Québec en 2012. Au Burundi, l'accent a été mis sur le renforcement des compétences, sur la prise en compte de l'égalité des

sexes dans la législation et dans la fonction de contrôle du parlement. Ces actions pourraient être suivies d'une auto-évaluation sur le degré de sensibilité au genre du parlement.

Le réseau des Membres de l'UIP représente l'une des grandes valeurs ajoutées de l'Organisation. Du personnel parlementaire rwandais a rendu visite au Bundestag allemand pour étudier la façon dont celui-ci intègre la dimension de genre. Une attention particulière a été apportée à la parité hommes-femmes dans les ressources humaines et dans la formation.



Le renforcement de la participation des femmes à la vie politique est un thème récurrent de la Réunion annuelle des Présidentes de parlement. © UIP 2014



L'enlèvement, le viol, le mariage forcé et l'esclavage sexuel des femmes et des filles dans les zones de conflit sont restés un sujet de préoccupation internationale en 2014.

© Reuters/A. Akinleye, 2014

Une année décisive pour la lutte contre les violences faites aux femmes

Ces dernières années les médias ont braqué le projecteur sur les viols et les violences sexuelles infligées aux femmes et aux filles dans de nombreux pays. Cette attention médiatique a contribué à montrer combien il était urgent de prendre des mesures d'envergure pour arrêter les violences faites aux femmes et aux filles partout dans le monde.

Ces violences qui alimentent et perpétuent les inégalités entre les sexes sapent la démocratie, la paix, la sécurité et le développement humain. Même si depuis 2008 l'UIP n'épargne pas ses efforts pour mettre un terme à ces abus et si une déclaration d'intention politique a été publiée à la 128^{ème} Assemblée de Quito, c'est en 2014 que l'Organisation a vraiment placé les violences faites aux femmes et aux filles au centre de son programme politique.

A la 131^{ème} Assemblée, à l'issue d'un très riche débat général, les Membres de l'UIP ont approuvé un [document final](#) ambitieux et prospectif dans lequel les parlements condamnent fermement les violences faites aux femmes et aux filles et s'engagent à prendre des mesures législatives pour y mettre un terme d'ici 2030. En outre, ce document prend acte du fait qu'y parvenir nécessitera les efforts collectifs de la part des hommes comme des femmes.

Les lauréats du [Future Policy Award](#) ont été annoncés pendant l'Assemblée, lors d'une cérémonie conjointement organisée par l'UIP, le World Future Council et ONU Femmes. Les lois et politiques primées offrent une riche source d'inspiration sur les lois et politiques à mettre en œuvre pour lutter contre les différents types de violences de genre.

La question spécifique de la violence faite aux filles a fait l'objet d'une attention particulière. Les parlementaires présents à Dhaka à un séminaire organisé par l'UIP et le Parlement bangladais sur le thème Rompre le cycle de la violence contre les filles en Asie et dans le Pacifique sont convenus d'exercer une pression sur les gouvernements pour obtenir l'application stricte des lois existantes, un meilleur soutien des victimes et la condamnation des responsables de violences. Alors que le mariage précoce des enfants est l'une des formes les plus répandues de violence sexiste dans la région, les parlementaires ont aussi appelé à retarder l'âge du mariage et à prolonger la scolarité des filles.

Une étude portant sur la législation relative au mariage des enfants dans 37 pays, réalisée en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a permis d'identifier des méthodes efficaces de traitement de ce problème ainsi que les lacunes de la législation en la matière.

Globalement, l'UIP a aussi appelé les parlements à accroître leurs efforts de protection des filles à l'occasion de la [Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes](#), le 25 novembre.

Les Présidentes de parlement réunies à Genève, au Siège de l'UIP, ont lancé un appel unanime pour que la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles pendant les conflits soit considérée comme une urgence prioritaire au plan mondial. L'absence de réaction constatée en 2014 face aux enlèvements, viols, mariages forcés et mises en esclavage sexuel des femmes et des filles dans les situations de conflit en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, au Nigeria comme en Iraq et en Syrie, est inacceptable.

le harcèlement sexuel rédigée avec le soutien de l'UIP a été ratifiée, tandis qu'au Mali un réseau parlementaire a été remis sur pied et a identifié des priorités législatives à traiter dans ce domaine dans les quatre prochaines années. Grâce aux efforts de formation et de sensibilisation déployés en Sierra Leone, l'ensemble des 124 parlementaires sierra-léonais ainsi que 160 chefs traditionnels et responsables locaux ont une meilleure compréhension des violences faites aux femmes et sont mieux préparés à lutter contre ce fléau. Enfin, aux Tonga, des responsables de violences ont été condamnés et des ordonnances de protection ont été appliquées avec efficacité dans le cadre de la nouvelle loi de protection de la famille, entrée en vigueur en juillet 2014.

"Plus jamais !!" La violence faite aux femmes prend de multiples formes et, ce, dans le monde entier. © Reuters/ G. Brito, 2011



L'UIP s'est aussi fermement élevée contre un projet de loi afghan qui aurait eu un impact négatif sur les femmes victimes de violence et a salué la décision du Président afghan qui a demandé la révision de ce projet.

Nous avons apporté notre aide sur le terrain à des initiatives visant à lutter contre la violence sexiste dans différents pays (Burundi, Burkina Faso, Maldives, Mali, Sierra Leone et Tonga). Cette aide a pris des formes diverses : examen de projets de loi, visites de contact et de sensibilisation, formations à l'application des lois ou aide logistique aux réseaux parlementaires.

Des résultats positifs concrets ont suivi. Au Burundi, l'aide de l'UIP a débouché sur 160 amendements parlementaires à un projet de loi sur la violence sexiste. Au Burkina Faso, une proposition de loi portant sur tous les types de violences faites aux femmes a été améliorée. Aux Maldives, une loi sur

Inviter les jeunes à la table politique

Ces dernières années, différentes mesures ont été prises pour faire apparaître les problèmes des jeunes sur le radar parlementaire. 2014 est l'année où les jeunes ont pleinement pris leur place à l'UIP.

Le [Forum des jeunes parlementaires](#), créé pour que le point de vue des jeunes soit pris en compte dans le travail de l'UIP, a achevé sa première année complète de fonctionnement. Les membres du Conseil du Forum ont été élus et le Forum a apporté sa contribution aux résolutions de l'Assemblée de l'UIP. Tous les candidats aux postes de Président et de Secrétaire général de l'UIP se sont présentés devant le Forum pour défendre leur candidature. A l'UIP, comme ailleurs, il n'est plus possible de négliger la parole des jeunes.

Les jeunes entre 15 et 25 ans représentent un cinquième de la population mondiale. Leur désintérêt pour la politique officielle et leur déficit de représentation politique sont des menaces pour la démocratie.



La participation électorale des jeunes reste faible dans toutes les régions du monde. Les jeunes sont peu présents dans les partis politiques et dans les parlements. Une [enquête réalisée par l'UIP](#) en 2014 montre qu'à l'échelle mondiale moins de 2 % des parlementaires ont moins de 30 ans. Il est, de plus, préoccupant de constater que ce chiffre ne s'est pas amélioré depuis la précédente étude menée par l'UIP en 2011.

Alors qu'on les a vus en première ligne au cours de nombreux mouvements et manifestations de défense de la démocratie et qu'ils utilisent les médias sociaux et d'autres nouvelles plateformes pour exprimer leurs préoccupations, les jeunes restent en marge de la politique traditionnelle. Ils sont pourtant directement touchés par nombre des problèmes que connaît la planète : pauvreté, chômage, discrimination, migration, conflit et difficultés d'accès à l'éducation.

La participation des jeunes à la recherche de solutions durables à ces problèmes est importante pour le monde. Et pour la démocratie. Il est urgent et prioritaire de favoriser la mobilisation politique des jeunes si nous voulons construire des sociétés démocratiques solides. C'est l'idée qui a guidé la campagne menée par l'UIP pour la [Journée internationale de la démocratie](#), le 15 septembre 2014 : mobiliser les jeunes autour de la démocratie, utiliser leur énergie pour mener des actions ambitieuses et changer les états d'esprit.

Pour ce faire, l'UIP adopte une double approche. Il s'agit de faire entrer plus de jeunes au parlement et d'impliquer les jeunes dans des mécanismes politiques mondiaux portant sur les grands problèmes. Ces deux axes entraîneront la prise en compte de l'opinion des jeunes dans les prises de décisions politiques, ce qui augmentera les chances de succès.

Pour obtenir une plus large mobilisation politique, il faut commencer par faire progresser la représentation politique des jeunes. Plus de 200 jeunes, pour la plupart des parlementaires venus de 71 pays différents, ont pris part à la toute première Conférence mondiale des jeunes parlementaires et y ont appelé à la prise de mesures décisives telles que l'introduction de quotas et l'abaissement du droit de vote et du droit à se porter candidat à des élections.

Cette Conférence, organisée par l'UIP sur le thème « [Mettre la démocratie à l'épreuve](#) », a abordé de front les attentes des jeunes vis-à-vis de la politique et des leaders politiques. Pour réconcilier les jeunes avec la politique officielle, ouverture, transparence et efficacité sont les maîtres mots. C'est un défi qu'il appartient aux gouvernements et aux parlements de relever.



Ann Clwyd, parlementaire britannique, expose la grande utilité du Comité des droits de l'homme des parlementaires à la 130^{ème} Assemblée (Genève).
© UIP/P. Albouy, 2014

Défendre les défenseurs des droits de l'homme

2014 a été une année particulièrement difficile pour ceux dont on attend qu'ils protègent les autres membres de la société.

Les parlements et les parlementaires, à qui il incombe de s'assurer que les normes et les accords internationaux sur les droits de l'homme sont appliqués au niveau national, doivent avoir la possibilité de remplir leur fonction de représentation des citoyens et de contrôle du gouvernement sans difficulté et sans crainte.

Pourtant ce n'est pas toujours possible dans de nombreuses parties du monde. Dans certains pays, il est véritablement dangereux d'être parlementaire, comme en Somalie où il est courant que des parlementaires soient attaqués et tués. En Afghanistan, il est particulièrement difficile et dangereux pour une femme d'être parlementaire.

Au cours de l'année, l'UIP s'est élevée contre les violations des droits de l'homme dans toutes les régions du monde, depuis les assassinats, les attaques, les intimidations, les arrestations et les détentions arbitraires jusqu'à l'absence de garantie d'un procès équitable et la privation de liberté d'expression.

La stratégie qui consiste à s'en prendre aux parlementaires d'opposition pour museler toute opposition politique et saper la démocratie est une pratique contre laquelle nous nous sommes expressément élevés. Nous avons aussi appelé les autorités nationales à s'efforcer de résoudre les cas d'assassinats politiques en suspens et à traduire rapidement les responsables en justice. Seize ans après l'assassinat de la parlementaire russe Galina Starovoitova, les instigateurs de ce crime n'ont toujours pas été arrêtés. Dans de nombreux autres pays comme le Burundi, la Colombie, le Liban et le Sri Lanka, des cas d'assassinats n'ont pas été résolus.

Treize ans après l'arrestation et la disparition des parlementaires du groupe érythréen G-11, on ne sait toujours pas ce qui leur est arrivé. Nous avons aussi appelé à la levée de la condamnation à mort prononcée contre l'ancien parlementaire irakien Ahmed Al-Alwani, en l'absence de toute information claire sur le déroulement du procès, son lieu de détention et son état de santé.

Notre Comité des droits de l'homme des parlementaires a examiné les cas de 311 parlementaires, nouveaux ou en cours, dans 41 pays. Ce chiffre représente une augmentation de 13 % par rapport à 2013. Ces cas sont loin de représenter la totalité des violations des droits de l'homme des parlementaires puisque celles-ci ne sont pas toutes officiellement soumises au comité. Leur nombre souligne le lourd tribut payé par les parlementaires pour défendre les droits fondamentaux et exercer leur liberté d'expression.

En 2014, le plus grand nombre de cas soumis au Comité concerne l'Afrique et l'Asie. Les parlementaires d'opposition restent les plus exposés aux violations. Ils représentent en effet plus de 70 % de tous les cas transmis au comité de l'UIP et leur situation montre que la diversité politique ne va pas de soi dans nombre de pays.

L'UIP a adopté 101 **nouvelles résolutions** appelant les autorités concernées à prendre des mesures efficaces pour régler ces cas. Le Comité a effectué deux missions de terrain, en Turquie et en Zambie, afin de faire avancer des cas dans ces pays, et des observateurs mandatés ont assisté à des procès au Cameroun, en Colombie et en Malaisie.

Du côté des bonnes nouvelles, nous avons salué la libération provisoire et la prestation de serment de huit parlementaires turcs qui avaient été emprisonnés sur des allégations d'atteinte à la sécurité de l'Etat. Par ailleurs, Gérard Nkurunziza, ancien parlementaire burundais, a été libéré après plus de cinq ans de détention alors que son cas était

entaché de graves irrégularités judiciaires. De même, après l'abandon des poursuites pénales engagées contre eux, des parlementaires cambodgiens ont pu venir siéger au parlement.

A l'occasion du 10 décembre, Journée internationale des droits de l'homme, l'UIP a publié un document synoptique intitulé **Atteinte aux droits de l'homme des parlementaires – 2014**, qui présente les travaux du Comité et les tendances de l'année. Ce support visuel permettra de suivre chaque année les tendances mondiales, régionales et nationales, d'attirer l'attention sur les travaux de l'UIP en matière de droits de l'homme et d'accroître leur visibilité. Il permettra aussi de braquer le projecteur sur les parties du monde où les parlementaires ont le plus besoin d'être protégés.

Atteintes aux droits de l'homme des parlementaires – 2014

Cas soumis au Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP

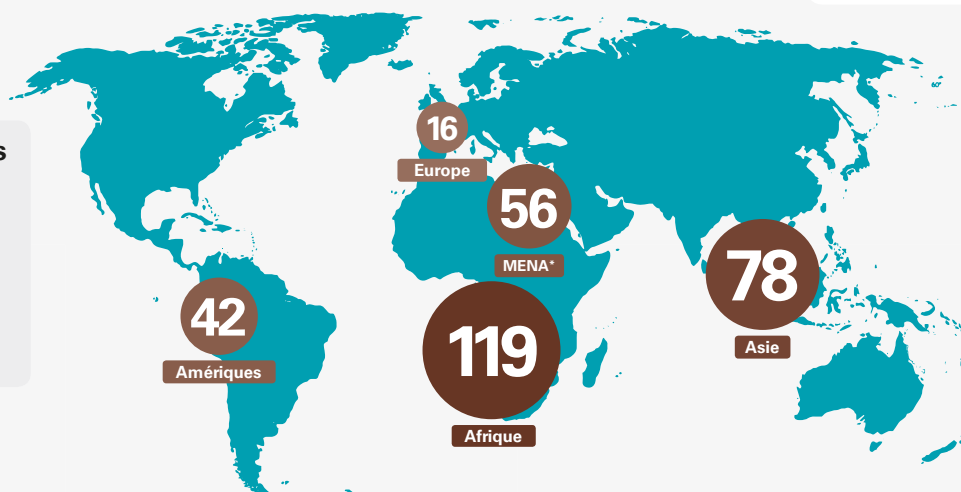
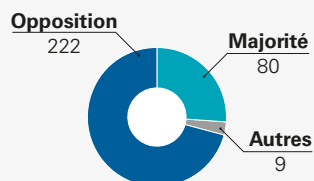
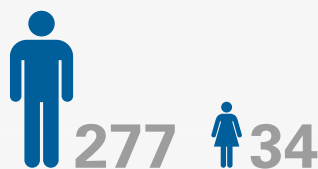


Union Interparlementaire
Pour la démocratie, Pour tous.

311 parlementaires
dans **41** pays

Violations les plus fréquentes

- 1 Détention arbitraire
- 2 Procès non équitable
- 3 Violation de la liberté d'expression
- 4 Suspension et perte illégales du mandat parlementaire



*Moyen-Orient et Afrique du Nord

Le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP est un mécanisme de protection et de réparation unique en son genre à l'intention des parlementaires qui sont victimes d'assassinats, d'attaques, d'intimidations ou d'arrestations et de détentions en raison de leurs opinions ou divergences politiques.

Lorsque les parlementaires ne sont pas en mesure de faire leur travail en toute sécurité et sans craindre pour leur vie, ils ne sont pas à même de garantir que le Parlement puisse jouer son

rôle de garant des droits de l'homme et des libertés politiques de la société dans son ensemble. Sans des droits aussi fondamentaux que la liberté de pensée, la liberté d'expression, le droit à la vie, la liberté, l'égalité et le droit de prendre part à la direction des affaires publiques, il ne peut pas y avoir de démocratie.

C'est la raison pour laquelle l'UIP travaille auprès des parlements afin de s'assurer qu'ils assument leurs responsabilités dans le domaine des droits de l'homme.



www.ipu.org
www.ipu.org/iss-f/hr-law.htm
postbox@ipu.org

Renforcer les droits de tous

Pour être en mesure de protéger pleinement les droits de ceux qu'ils représentent, les parlements et les parlementaires doivent être correctement informés. Ils doivent parfaitement connaître les obligations nationales en matière de droits de l'homme pour exercer leurs fonctions de contrôle de l'action du gouvernement dans ce domaine.

L'objectif de renforcement de la protection et du respect des droits de l'homme partout dans le monde, par le biais des parlements, constitue une part essentielle du travail de l'UIP.

Il s'agit en particulier de s'assurer que parlements et parlementaires sont au courant des mécanismes des droits de l'homme de l'ONU comme le Conseil des droits de l'homme et son examen périodique universel (EPU).

Une réunion-débat organisée en 2013 pendant une session du Conseil des droits de l'homme avait mis en exergue les moyens dont disposent les parlements pour contribuer plus efficacement à ces mécanismes et processus. Les recommandations qui en avaient découlé ont donné lieu à des évolutions positives en 2014.

En collaboration avec le Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, l'UIP a organisé des séminaires régionaux visant à mieux faire connaître le Conseil des droits de l'homme et son EPU aux parlementaires et à les inciter à les suivre de plus près.

Des réunions parlementaires ont été organisées sur ce sujet dans diverses parties du monde : au Parlement roumain pour l'Europe centrale et de l'Est, au Parlement uruguayen pour l'Amérique latine et au Parlement marocain pour l'Afrique. À chacune de ces réunions, des recommandations concrètes ont été formulées sur la base des situations régionales.

En juin, une avancée considérable a été enregistrée avec l'adoption par le Conseil des droits de l'homme d'une résolution sur la contribution des parlements à ses travaux et à ceux de l'EPU. Cette résolution marque en effet une reconnaissance officielle de l'importance du rôle des parlements dans les questions des droits de l'homme.

La résolution encourage les parlements à s'impliquer davantage aux côtés du Conseil des droits de l'homme et appelle à une coopération accrue entre parlements nationaux, institutions nationales des droits de l'homme et société civile; elle salue l'organisation par l'UIP de séminaires régionaux et demande au Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme d'informer régulièrement le Conseil des travaux de l'UIP.

Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a voté une résolution appelant à une plus grande collaboration avec les parlements pour un meilleur contrôle de la mise en œuvre des obligations en matière des droits de l'homme à l'échelon national. © ONU/ J-M Ferré, 2014



La Présidente du Parlement sami de Norvège devant la Conférence mondiale sur les peuples autochtones. © UN Photo/Cia Pak



Obtenir le respect des droits des peuples autochtones

En 2014, les droits et la participation politique des populations autochtones ont figuré en bonne place à l'ordre du jour de la communauté internationale et de l'UIP.

On estime à 370 millions le nombre des personnes autochtones qui vivent dans quelque 90 pays du monde. Elles représentent environ 5 % de la population mondiale, mais aussi 15 % de la population défavorisée et un tiers du milliard de personnes extrêmement pauvres qui vivent en milieu rural. En outre, les peuples autochtones sont victimes de violations de droits (expulsions forcées, privations de terres, discriminations, perte de culture...) et sont trop souvent en marge de la participation politique et exclus des processus décisionnels à tous les niveaux.

Afin de corriger cette situation, l'UIP a organisé au cours de l'année deux manifestations axées sur les actions de lutte contre la discrimination et la défense des droits des peuples autochtones.

La conférence qui s'est déroulée en Bolivie a réuni des parlementaires du monde entier. Un appel y a été lancé aux parlements pour qu'ils transposent la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones dans leur droit national. On y a aussi débattu des nombreuses autres mesures nécessaires pour garantir la participation des peuples autochtones aux décisions qui les concernent et mettre fin à

l'exploitation indue de leurs terres, territoires et ressources, et souligné la nécessité de prise en compte de la question autochtone dans les ODD.

Afin de renforcer l'action parlementaire de défense des droits des peuples autochtones, un nouveau guide pour les parlementaires a été publié en coopération avec plusieurs partenaires du système de l'ONU sous le titre *Mise en œuvre de la déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones*. Ce guide donne des informations pratiques sur la législation, les fonctions de contrôle des pouvoirs publics et l'allocation des ressources au bénéfice des peuples autochtones.

Une réunion parlementaire a été organisée en parallèle de la Conférence mondiale des Nations Unies sur les peuples autochtones qui s'est déroulée à New York en septembre. Une attention particulière y a été portée à la représentation des peuples autochtones dans les parlements. Afin d'enrichir ce débat et de proposer des moyens concrets de promouvoir la participation des peuples autochtones au processus de décision, l'UIP a réalisé une enquête intitulée *Au-delà des chiffres : la représentation des peuples autochtones au Parlement*. Cette enquête a montré que, sur les près de 45 000 parlementaires que compte le monde aujourd'hui, au moins 979 sont issus de peuples autochtones (dont 80 % sont des hommes).

Il existe des solutions politiques pour faire évoluer ces statistiques et obtenir que les droits des peuples autochtones soient respectés. Toutefois, comme l'a montré l'enquête, de nombreuses mesures seront encore nécessaires pour les mettre en œuvre et s'assurer de la nature véritablement démocratique des quelque 90 pays qui comptent des populations autochtones.



Unir les nations pour un monde meilleur

Les relations entre l'UIP et l'ONU se sont constamment renforcées au fil de l'année. Que ce soit au niveau national, régional ou international, la collaboration entre les deux organisations s'est accrue.

En mai, une résolution ambitieuse et prospective a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'interaction entre l'ONU, l'UIP et les parlements nationaux sur les questions mondiales relatives à la paix, au développement et aux droits de l'homme. Pour appuyer les relations institutionnelles entre les deux organisations sur une base plus solide, les Etats membres de l'ONU ont appelé à la conclusion d'un nouvel accord de coopération. Celui-ci devra conforter les relations stratégiques tout en s'appuyant sur les nombreux accomplissements des vingt dernières années. Point important, la nécessité d'implication des parlements dans les grands processus et négociations d'ordre international est reconnue dans cette résolution. Un accueil favorable a notamment été réservé au projet de l'UIP de réunir la quatrième Conférence mondiale des présidents de Parlement au Siège de l'ONU à New York pendant la période précédant le Sommet des Nations Unies sur les Objectifs de développement durable.

Concrètement, des réunions parlementaires se sont tenues en parallèle des grandes conférences et réunions internationales (sur le développement durable, la coopération au développement, le sida, les changements climatiques, les droits des peuples autochtones, les droits de l'homme, la violence sexiste et la jeunesse).

Au sein de l'UIP, la Commission des Affaires des Nations Unies, quatrième commission permanente, a pris sa pleine vitesse de croisière. Pourvue d'un nouveau Bureau et d'un président élu, elle marque l'importance de la relation symbiotique entre l'ONU et les parlements.

Au cours des deux Assemblées de l'UIP, la Commission des Affaires des Nations Unies a tenu des auditions avec de hauts responsables de l'ONU, notamment le Directeur général du Bureau des Nations Unies à Genève, M. Michael Møller. Les stratégies intégrées de lutte contre le problème de la drogue ont également été discutées dans la perspective de la préparation d'une contribution parlementaire à la Session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la drogue en 2016.

Plus tôt dans l'année, le groupe consultatif de la commission a effectué une visite de terrain en Haïti et étudié l'interaction entre le Parlement national et une vaste opération onusienne de maintien de la paix. Dans ce pays des Caraïbes politiquement divisé, dévasté par le tremblement de terre de 2010 et par les problèmes sociaux, économiques et humanitaires qui en ont découlé, le rôle législatif et de contrôle des parlementaires s'est révélé crucial pour la stabilisation et la reconstruction de l'Etat. Un certain nombre de recommandations ont été formulées sur les moyens d'améliorer la relation entre pouvoirs publics, Parlement et équipe de pays de l'ONU afin de réaliser un changement susceptible d'aider Haïti et sa population.

L'objectif commun des deux organisations est de contribuer à apporter des changements positifs concrets à la vie des gens, partout dans le monde. De fait, l'avènement d'un monde meilleur était l'un des objectifs des fondateurs de l'UIP et de l'ONU, même si ce n'est pas nécessairement le plus connu ni le mieux compris. L'UIP s'est associée à une initiative de communication de l'ONU visant à améliorer la perception de la pertinence des institutions dans un contexte mondial perturbé. Ce projet, qui a pour objectif principal de mettre en évidence l'impact de notre travail sur la vie des individus et sur les sociétés, comprendra des actions de communication originales et innovantes.

L'organisation TED s'efforce de diffuser des idées qui méritent d'être connues. L'UIP s'est jointe à l'ONU et à d'autres partenaires pour présenter des exemples d'actions visant à changer la vie dans le cadre de la manifestation TEDx Place des nations à Genève. Dans son intervention, la parlementaire afghane Fawzia Koofi a expliqué à une audience internationale comment le courage et l'esprit de leadership des parlementaires, et particulièrement des femmes parlementaires, peut inspirer un changement social et politique et inciter à agir.

Première rencontre officielle entre Saber H. Chowdhury, Président de l'UIP, et Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU, au Siège de l'ONU. © Photo ONU/ Mark Garten, 2014

Définir l'avenir du développement durable

Avec l'adoption des Objectifs de développement durable (ODD), 2015 sera une année décisive pour l'avenir du développement mondial. Mais c'est en 2014 que le cadre général de ces nouveaux objectifs a été défini et la contribution de l'UIP y a été particulièrement importante.

Les ODD doivent assurer la mise en place de politiques d'élimination de la pauvreté d'ici 2030 et placer la planète sur une trajectoire plus compatible avec le développement durable. Leur réussite ne marquera pas seulement un tournant de l'histoire de l'humanité, elle indiquera aussi que la démocratie et la responsabilité politique sont en phase avec les attentes des citoyens.

En 2014, l'UIP a fait campagne pour qu'un objectif soit entièrement consacré au renforcement de la gouvernance démocratique car si le monde veut vraiment éradiquer la

pauvreté et résoudre les problèmes de développement durable, il doit disposer d'institutions capables d'agir en ce sens. Des parlements forts, représentatifs des populations et responsables devant elles du contrôle du gouvernement, auront un rôle fondamental à jouer pour assurer le succès des ODD. Il est donc essentiel que l'un de ces objectifs fasse clairement référence aux parlements.

Nous avons aussi continué à défendre un nouveau modèle de développement fondé sur les droits, axé sur le bien-être humain plutôt que sur la seule croissance économique. Et nous avons réitéré notre message en faveur de mesures sérieuses pour établir enfin l'égalité des sexes dans le monde, condition indispensable d'un véritable développement. Lors des Assemblées de l'UIP, la Réunion des femmes parlementaires, plateforme mondiale d'échange entre femmes parlementaires, a placé l'autonomisation économique et politique des femmes et l'éradication de la pauvreté en tête des questions de genre à prendre en compte dans les ODD.

L'UIP a activement défendu ces objectifs auprès du Groupe de travail ouvert de l'ONU sur le développement durable. Le rapport final de celui-ci, publié en juillet, recommande 17 objectifs distincts dont l'un prévoit l'établissement d'institutions responsables et inclusives à tous les niveaux. Même si les parlements n'y sont pas explicitement mentionnés, l'objectif proposé va résolument dans le sens d'un soutien des réformes politiques et institutionnelles préconisées par l'UIP.

Quoi qu'il en soit, nous devons poursuivre notre action pour nous assurer de la conservation des gains engrangés et les faire fructifier. Nous avons encouragé nos Membres à poursuivre leurs actions de sensibilisation auprès des gouvernements et à saisir toutes les occasions de faire avancer notre objectif. En novembre, quelque 200 parlementaires ont assisté à l'[Audition parlementaire annuelle aux Nations Unies](#). Ce fut l'occasion de souligner la nécessité de prise en compte des droits de l'homme dans les ODD afin de combattre les inégalités en même temps que la pauvreté.

Plus tôt dans l'année, l'UIP avait organisé une délégation de 19 membres à la session ministérielle du nouveau Forum politique de haut niveau pour le développement durable. Cette délégation a réaffirmé la vision de l'UIP et sa volonté de mise en place de solutions innovantes pour assurer la pérennité de la planète. Mandaté par la Conférence Rio+20 de 2012, le Forum politique de haut niveau constituera le centre nodal du suivi des ODD au niveau mondial.

[Le développement durable doit viser le bien-être des hommes et de la planète, et non la seule croissance économique.](#)

© Reuters/C. Allegri, 2014



Assurer l'accès de tous à de l'eau propre reste un défi du développement mondial.

© Reuters/ R. Ranoco, 2014



Reconnaissant les efforts de l'UIP à l'appui du programme de développement pour l'après-2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté en 2014 deux résolutions qui saluent l'action de l'UIP dans ce domaine. Par ailleurs, l'organisation de la quatrième Conférence mondiale des Présidents de parlement qui se déroulera au Siège de l'ONU à New York en août 2015 est reconnue comme une contribution au Sommet de l'ONU qui marquera l'adoption des ODD.

Parallèlement aux négociations sur le développement durable, l'UIP a continué à participer au Forum pour la coopération en matière de développement des Nations Unies (FCD). Le symposium du FCD qui s'est déroulé à Berlin a mis l'accent sur la responsabilisation de la coopération au développement. C'est un point d'autant plus essentiel que le FCD contribue à repenser la coopération au développement pour en faire un moyen de réalisation des ODD. Le FCD travaille également en tandem avec le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (GPEDC), au sein duquel l'UIP représente la communauté parlementaire.

Le Partenariat mondial a pour rôle de faciliter le changement au niveau national en coordonnant les partenaires du développement. L'engagement de l'UIP en faveur d'un développement plus efficace s'est concrétisé par sa participation à la réunion de haut niveau du GPEDC à Mexico qui a évalué l'avancement des engagements pris en 2011; en parallèle, [une réunion parlementaire](#) a été organisée avec le Sénat mexicain.

2014 a préparé le terrain pour que des avancées soient réalisées en 2015. Il nous incombe de poursuivre nos efforts pour que les bonnes décisions soient prises. Les enjeux sont considérables.



Les effets de la sécheresse au niveau du barrage d'Atibainha dans l'État de Sao Paulo au Brésil.
© Reuters/N. Doce 2014

Pas de temps à perdre pour lutter contre les changements climatiques

Au vu de l'accélération du réchauffement climatique établie par des preuves scientifiques irréfutables, beaucoup de parlementaires ont pris conscience de la sérieuse menace que les changements climatiques font planer sur la planète, voire sur la survie de l'humanité. Une collaboration générale s'impose pour accroître les efforts de stabilisation de la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, objectif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21), qui se déroulera à Paris dans moins d'un an, aura l'objectif ambitieux de parvenir à un accord universel et juridiquement contraignant. Il n'y a donc pas de temps à perdre pour préparer la réussite du sommet de 2015. L'UIP continue d'insister, avec d'autres, pour que ce nouvel accord soit contraignant au plan juridique, politique et opérationnel.

La Réunion parlementaire organisée par l'UIP et le Congrès péruvien à Lima, en parallèle de la COP20, a fourni l'occasion de promouvoir un engagement fort dans ce domaine.

S'exprimant d'une seule voix, des parlementaires venus du monde entier ont fait valoir le rôle central qui serait le leur dans toute stratégie efficace de lutte contre les changements climatiques, en rappelant qu'il leur incombe d'assurer la mise en œuvre efficace des accords au niveau national.

Le [document final](#) de cette réunion appelle les parlements à établir de larges partenariats et à créer des commissions permanentes pour mieux lutter contre les changements climatiques; il demande aussi à l'UIP d'adopter un plan d'action pour donner l'impulsion nécessaire à ces efforts. Ces mesures contribueront à la préparation de résultats juridiquement efficaces en 2015 et par la suite. Les parlementaires présents ont aussi réitéré l'accord de Copenhague de 2009 portant sur la nécessité de réduire d'urgence les émissions de gaz à effet de serre et de limiter l'élévation de la température mondiale à moins de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels.

Ils ont appelé les négociateurs gouvernementaux à mettre rapidement en forme les éléments essentiels de l'accord sur les changements climatiques afin de garantir son adoption à Paris en 2015.

Ne pas prendre de mesures décisives aujourd'hui équivaudrait à trahir les générations futures. Dans l'intervalle qui nous sépare de la Conférence de Paris, il appartient à chaque parlement de montrer qu'il agit en faveur d'un développement à faible émission de carbone, économe en énergie, et de sociétés résilientes aux changements climatiques.

Raviver l'espoir du côté du commerce international

La réussite de la 9^{ème} Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Bali en 2013 a donné de nouveaux espoirs, partagés par les parlementaires qui étaient présents, de voir enfin déboucher le cycle de négociations de Doha. Quelques mois plus tard, l'optimisme était quelque peu retombé.

Il incombe aux parlementaires de superviser les négociations de commerce international et d'examiner la mise en œuvre des engagements pris par leurs gouvernements respectifs. L'absence de progrès tangible de la mise en œuvre du « paquet de Bali » et la paralysie des négociations de l'OMC ont constitué un grave sujet de préoccupation pour l'UIP et ses Membres. Redynamiser le commerce multilatéral, notamment par le biais du cycle de Doha conduit par l'OMC, reste un important objectif politique de l'UIP. Les possibles conséquences de ce processus sur le développement mondial exigent d'y parvenir.

La Conférence parlementaire sur l'OMC, initiative conjointe de l'UIP et du Parlement européen, s'est imposée, en quelque dix ans, comme un mécanisme concret d'implication des parlementaires dans les négociations commerciales. Elle favorise la transparence et oblige cette organisation intergouvernementale qui dispose de pouvoirs uniques à rendre des comptes aux parlementaires, représentants des peuples.

Au nom de la communauté parlementaire mondiale, le Comité de pilotage de la Conférence parlementaire, qui s'est réuni en octobre au Siège de l'UIP à Genève, a appelé les négociateurs à redoubler d'efforts pour faire avancer le processus. Le message du comité était sans équivoque : il n'est tout simplement pas envisageable que l'OMC ne tienne pas les promesses de Bali.

Cet appel, que d'autres ont également lancé, a été entendu. Avant la fin de l'année, l'OMC avait adopté un certain nombre de décisions déterminantes qui ouvrent la voie d'une application à grande échelle du « paquet de Bali ».

Le Comité de pilotage, qui s'est réuni deux fois en 2014, comprend des représentants de quelque 25 parlements nationaux et assemblées parlementaires. Suite à un renouvellement partiel de ses membres, le Botswana, la Colombie, l'Indonésie, la Pologne et le Portugal y sont maintenant représentés.

Il est clair que parlementaires et parlements doivent rester vigilants et surveiller l'évolution des négociations commerciales internationales. Le Forum public de l'OMC 2014 qui cherchait à montrer « Pourquoi le commerce nous concerne tous » a fourni l'occasion d'une implication accrue de l'UIP et du Parlement européen. La séance parlementaire sur le thème « [Le Programme de l'après-Bali : quelle place pour un contrôle parlementaire ?](#) » a attiré plus d'une centaine de délégués parlementaires et est apparue comme l'un des temps forts du Forum public.

Toutes les actions et tout le travail réalisés au fil des années pour établir un mécanisme de contrôle parlementaire efficace de l'OMC commencent à porter leurs fruits. En outre, cette évolution contribue à accroître la visibilité de l'UIP et à mettre en évidence l'importance du rôle des parlements dans les questions internationales au sein de la communauté internationale genevoise et au-delà.

La séance parlementaire du Forum public annuel de l'OMC portait sur « [Le Programme de l'après-Bali : quelle place pour un contrôle parlementaire ?](#) ».
© OMC, 2014



Agir pour faciliter l'accès au traitement du sida et du VIH

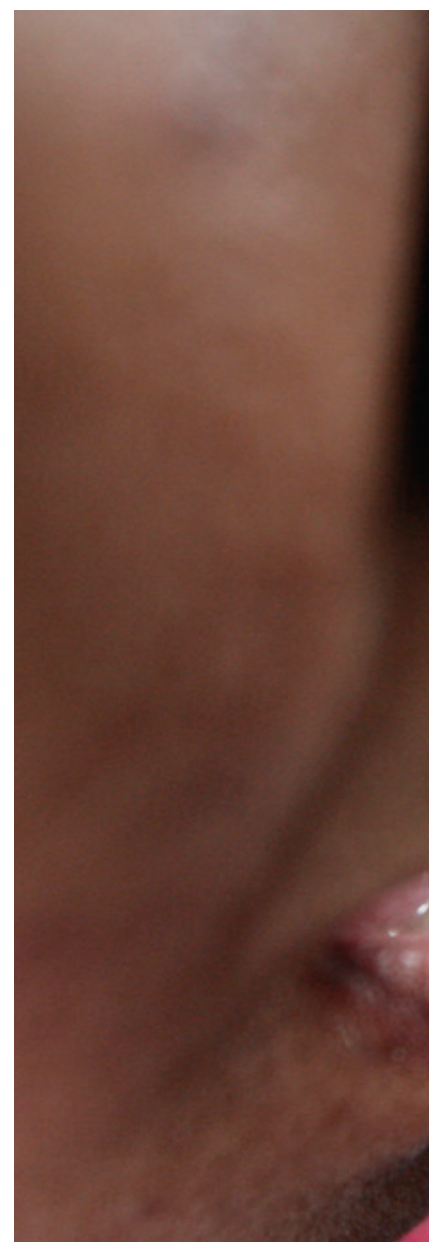
Le nombre de personnes porteuses du VIH et atteintes du sida n'a pas beaucoup changé. Il est resté de l'ordre de 35 millions. L'accès au traitement s'impose comme une composante essentielle de l'action visant à éradiquer cette maladie d'ici 2030. Le traitement, qui permet aux personnes séropositives de mener une vie presque normale, est aussi un moyen d'éviter la transmission du virus. Il est regrettable que, tandis que la science avance, les progrès qu'elle réalise ne parviennent pas jusqu'aux personnes qui pourraient - et devraient - en profiter.

Dans de nombreux pays, les programmes de lutte contre le VIH et le sida ont du mal à atteindre les personnes qui sont les plus menacées par la maladie comme les homosexuels, les travailleurs du sexe, les consommateurs de drogues injectables et les personnes transgenres. Cet échec est principalement imputable aux lois qui criminalisent ces comportements car elles encouragent la stigmatisation et la discrimination et détournent les populations vulnérables des services de santé. La faible proportion des enfants séropositifs ayant accès à un traitement (34 % contre 64 % des adultes) est particulièrement préoccupante.

En 2014, l'action de l'UIP s'est principalement axée sur ces deux questions. A la suite d'une manifestation organisée par l'UIP et la Fondation Elizabeth Glaser AIDS à la 130^{ème} Assemblée, le Parlement zimbabwéen a pris l'initiative au plan national. Le Zimbabwe a ainsi révisé ses directives nationales relatives au VIH, ce qui devrait faciliter le dépistage, le conseil et le traitement des enfants et des adolescents.

Le Groupe consultatif de l'UIP sur le VIH/sida et la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant qui s'efforce de mobiliser des initiatives parlementaires sur ces questions est intervenu au Swaziland. Une présentation sur le VIH et le sida chez les enfants à l'intention des parlementaires de ce pays, qui est l'un des plus touchés par la maladie, a débouché sur une discussion des mesures à prendre par le Parlement pour assurer aux enfants du Swaziland une prévention et un traitement efficaces.

L'accès général au traitement a été le centre d'intérêt principal d'une mission du Groupe consultatif effectuée au Viet Nam fin 2014. Organisée par l'UIP, l'Assemblée nationale et ONUSIDA, cette mission a notamment étudié les possibilités d'accès au traitement. Elle a mis en évidence les progrès réalisés au cours des cinq dernières années au niveau de l'application de la législation sur le VIH, de la prévention, de la diminution de



Pour que le monde réussisse à éradiquer le sida d'ici 2030, l'accès au traitement sera déterminant © Reuters/S. Sukplang, 2007



la vulnérabilité des consommateurs de drogue injectable et de la réduction des décès liés au VIH. Des recommandations d'amélioration supplémentaire ont été communiquées à l'Assemblée nationale.

Des discussions entre des parlementaires kirghizes et des représentants de l'UIP et d'ONUSIDA, qui se sont déroulées au Siège de l'UIP à Genève, ont mené à un engagement de ces parlementaires à sensibiliser leurs pairs au problème. Une telle sensibilisation sera indispensable pour réussir à donner un coup d'arrêt à l'augmentation inquiétante que connaissent les taux de prévalence de la maladie dans certains groupes de population de ce pays d'Asie centrale. Cette situation requiert un programme énergique à grande échelle.

Une réunion parlementaire organisée par l'UIP, l'ONUSIDA et le PNUD à Melbourne, en marge de la XX^{ème} Conférence internationale sur le sida, a fourni une excellente occasion aux parlementaires présents de répertorier les ripostes

parlementaires les plus efficaces dans la lutte contre l'épidémie de sida. Une nouvelle publication sur le sujet est désormais disponible. Ce guide IUP-PNUD intitulé *Des lois efficaces pour en finir avec le VIH et le sida : agir au parlement* présente des exemples d'actions parlementaires efficaces et donne des conseils pratiques aux parlementaires pour mener une réforme législative fondée sur les droits.

2014 a aussi contribué à un nouveau renforcement du partenariat entre l'UIP et ONUSIDA. En application d'un accord de financement de programme, conséquence directe du cadre de future coopération de 2013, l'UIP mènera des actions pour contribuer à l'éradication du VIH et du sida.



Les pays qui allient une solide vision politique à des principes directeurs cohérents ont plus de chances d'améliorer les conditions de santé maternelle et infantile que ceux qui présentent des indicateurs de croissance économique élevés. © Reuters/L. Gnago, 2013

Miser sur l'amélioration de la santé maternelle et infantile

Chaque jour, quelque 800 femmes enceintes trouvent la mort et 7 500 nouveau nés meurent à la naissance. La plupart de ces cas sont enregistrés en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. Au delà des statistiques, ce qui est particulièrement tragique c'est que ces décès pourraient être évités.

2014 a marqué la troisième année de travail de l'UIP dans le domaine de la santé maternelle, néonatale et infantile, travail qui a débuté après l'adoption à la 126^{ème} Assemblée de Kampala de la résolution intitulée « *L'accès à la santé, un droit fondamental : quel rôle les parlements peuvent-ils jouer pour garantir la santé aux femmes et aux enfants ?* ». Cette résolution reste un outil de référence pour les initiatives parlementaires dans ce domaine. Au cours de l'année 2014, nos efforts se sont surtout concentrés sur l'Afrique et l'Asie.

En Ouganda, nous avons soutenu des actions visant à améliorer la responsabilité du Parlement et à renforcer les compétences des parlementaires en matière de sensibilisation aux questions de santé maternelle, néonatale et infantile. Notre partenariat avec le Parlement ougandais a permis d'intensifier les efforts dans ce domaine. Une proposition de loi a été mise sur pied et présentée, des campagnes ont été organisées dans les médias pour sensibiliser les citoyens et des formations ont été organisées pour aider les parlementaires à participer efficacement aux processus budgétaires liés au financement des programmes de santé maternelle, néonatale et infantile.

Au Rwanda, l'assistance a porté sur l'exercice du contrôle parlementaire dans le domaine de la santé des femmes et des enfants et sur le renforcement des capacités de plaidoyer en faveur d'une meilleure accessibilité et d'une meilleure qualité des services de planning familial. En plus de séminaires et d'ateliers, des consultations ont été organisées dans des régions difficiles d'accès avec la population et des professionnels de la santé.

La question de la nutrition infantile est un aspect qui ne doit pas être négligé car le monde compte plus de 160 millions d'enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance lié à une mauvaise nutrition et 42 millions d'enfants sont obèses. Une manifestation régionale a été organisée au Laos, en partenariat avec l'UNICEF et d'autres organisations, pour inciter à l'action les parlementaires de la région Asie-Pacifique. Les participants ont notamment prévu de sensibiliser leurs pairs à ce problème et de revoir

la législation et les politiques nationales. Ces initiatives et d'autres recommandations ont été reprises lors de la réunion parlementaire mondiale qui s'est tenue à Rome en novembre, en parallèle de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition.

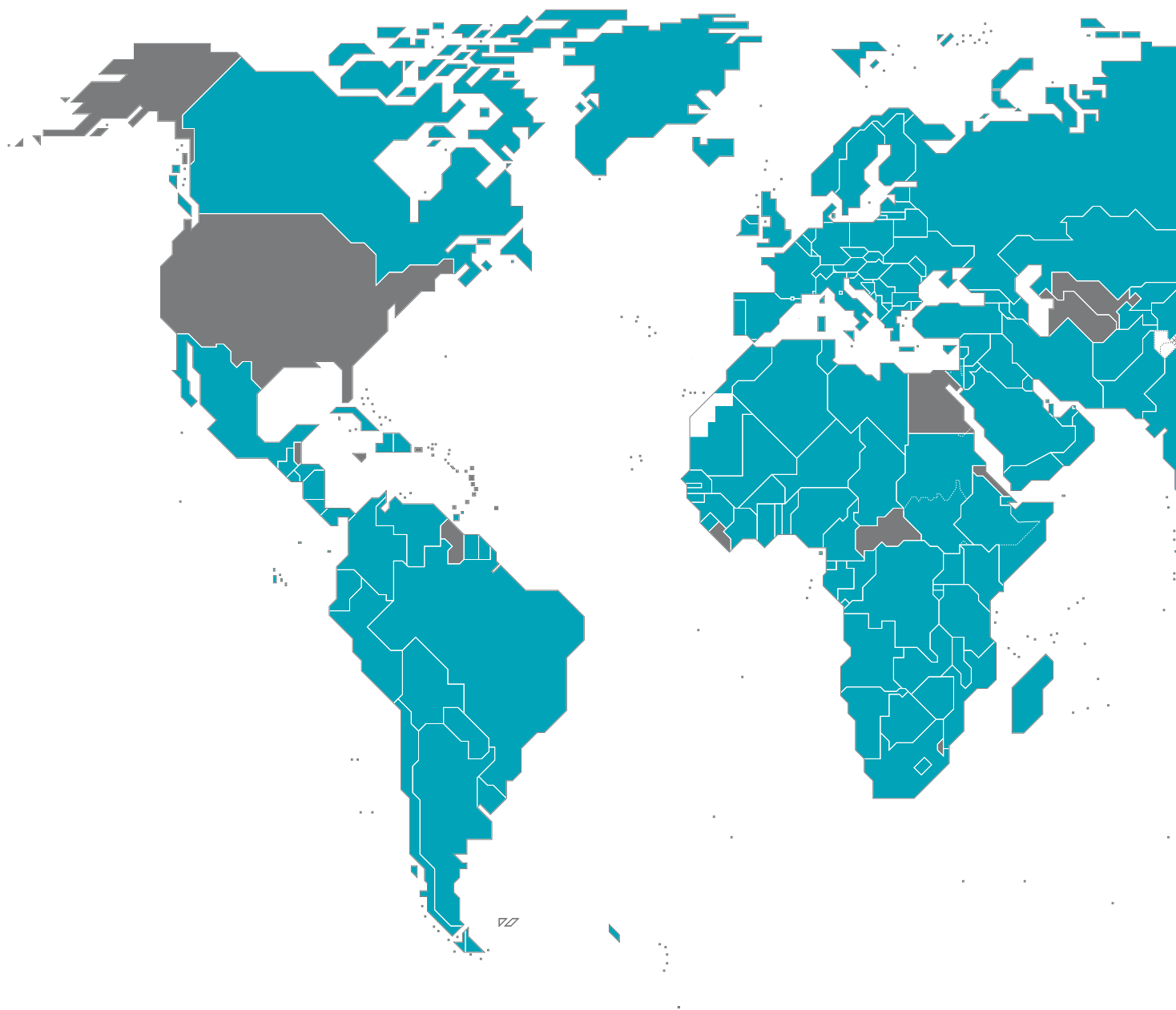
La collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (PMNCH) s'est poursuivie et renforcée au niveau mondial. Une réunion a été organisée avec le PMNCH en marge de la 131^{ème} Assemblée de l'UIP sur le thème « Pour qu'aucune femme, aucun enfant, aucun adolescent ne soit laissé de côté : accélérer l'action parlementaire de réduction de la mortalité maternelle et infantile et atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement ». Il s'agissait de donner des informations sur les meilleurs moyens pour améliorer la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant et de sensibiliser les parlementaires à la nécessité de prendre rapidement des mesures efficaces.

L'UIP a également participé à la réunion des parties prenantes de l'OMS sur la redevabilité pour la santé de la femme et de l'enfant. Au cours de cette réunion, le cadre de redevabilité a été révisé et des mesures concrètes ont été identifiées pour combler les lacunes.

L'UIP apporte son soutien à la Stratégie mondiale pour la santé de la femme et de l'enfant, dont les résultats font l'objet d'un rapport annuel préparé par un groupe d'experts indépendants, l'iERG. Le compte rendu transmis à l'iERG par l'UIP mettait en évidence le travail réalisé auprès des parlements au cours des douze derniers mois aux niveaux national et régional. La discussion de la version 2.0 de la stratégie mondiale a débuté. Nous comptons y faire une contribution significative et envisageons de nouvelles possibilités de collaboration avec nos partenaires.

Au cours des vingt dernières années, des progrès considérables ont été réalisés en matière de santé maternelle, néonatale et infantile dans les pays qui allient une solide vision politique à des principes directeurs cohérents. Ces critères sont plus déterminants que le niveau des indicateurs de croissance économique. En 2015, nos Membres auront la possibilité de faire état des progrès accomplis depuis 2012 sur la mise en œuvre des principales recommandations de la résolution de Kampala.

En s'appuyant sur ces résultats, l'UIP continuera à soutenir l'action parlementaire de renforcement de la redevabilité, de création de cadres juridiques et politiques, et de mise en œuvre de stratégies visant à donner aux femmes et aux enfants un véritable accès à des soins de qualité.



L'UIP en bref

Président de l'UIP

M. Saber Chowdhury (Bangladesh) a été élu Président de l'UIP le 16 octobre 2014, pour un mandat de trois ans.

Secrétaire général de l'UIP

M. Martin Chungong (Cameroun), a été élu Secrétaire général de l'UIP le 20 mars 2014 pour un mandat de quatre ans.

Membres

En 2014, le Conseil directeur a approuvé une demande d'affiliation du Parlement des Tonga. Il a également approuvé les demandes de réaffiliation des Assemblées nationales de Madagascar et de la Guinée. Le statut d'observateur a été accordé à l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) ainsi qu'à l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP-UpM).

L'UIP compte désormais 166 Parlements Membres et dix Membres associés.



- Membres de l'UIP
- Non membres de l'UIP

Membres (166)

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Bosnie Herzégovine, Botswana, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Espagne, Estonie, Ethiopie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (Etats fédérés de), Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Palaos, Palestine, Panama, Papouasie Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou,

Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Saint-Marin, Samoa, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Tadjikistan, Tchad, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie et Zimbabwe.

Membres associés (10)

Assemblée législative est-africaine, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), Comité interparlementaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), Parlement andin, Parlement arabe, Parlement centraméricain (PARLACEN), Parlement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Parlement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), Parlement européen et Parlement latino-américain (PARLATINO).

Composition du Comité exécutif en février 2015

	Members	Terme du mandat
Président en exercice :	M. S. Chowdhury (Bangladesh)	Octobre 2017
Vice-Présidente du Comité exécutif :	M. F.M. Drilon (Philippines)	Octobre 2015
Vice-Présidents de l'UIP :	M. R.M.Kh. Al Shariqi (Emirats arabes unis)	Mars 2017
	Poste vacant (Burkina Faso)*	Octobre 2015
	M. V. Senko (Bélarus)	Octobre 2017
	M. D. Vivas (Venezuela)	Octobre 2016
	M. R. Walter (Royaume-Uni)	Octobre 2017
Membres :	M. R. del Picchia (France)	Octobre 2018
	M. K. Dijkhoff (Pays-Bas)	Octobre 2017
	Mme Z. Drif Bitat (Algérie)	Octobre 2018
	Mme R. Kadaga (Ouganda)	Octobre 2015
	M. N. Lammert (Allemagne)	Octobre 2015
	Mme M. Mensah-Williams (Namibie)	Mars 2016
	Mme N. Motsamai (Lesotho)	Octobre 2015
	Mme I. Passada (Uruguay)	Octobre 2015
	M. M.R. Rabbani (Pakistan)	Octobre 2015
	Poste vacant (Japon)*	Octobre 2018

* Le membre du Comité exécutif de ce pays a perdu son siège à son Parlement.

Commissions permanentes : composition des Bureaux en février 2015

		Terme du mandat
Paix et sécurité internationale		
Président :	M. J.R. Tau (Afrique du Sud)	Mars 2016
Vice-Président :	M. A. Omari (Maroc)	Mars 2018
Groupe africain	<i>Président actuel :</i> M. P. Nzengué Mayila (Gabon) Poste vacant	Mars 2018
Groupe arabe	<i>Vice-Président actuel :</i> Mme S. Hajji Taqawi (Bahraïn) M. A. Al-Ahmad (Palestine)	Mars 2018 Mars 2018
Groupe Asie-Pacifique	Mme S. Barakzai (Afghanistan) M. M. Hosseini Sadr (Rép. islamique d'Iran) Poste vacant	Mars 2018 Mars 2018
Groupe Eurasie	Mme K. Atshemyan (Arménie) M. M. Ashimbayev (Kazakhstan) M. A. Klimov (Fédération de Russie)	Mars 2018 Mars 2018 Mars 2018
GRULAC	M. R. Godoy (Argentine) Mme G. Fermín Nuesi (République dominicaine) M. Y. Jabour (Venezuela)	Mars 2018 Mars 2018 Mars 2018
Groupe des Douze Plus	Mme J. Durrieu (France) M. A. Neofytou (Chypre) M. D. Pacheco (Portugal)	Mars 2018 Mars 2018 Mars 2018
Rapporteurs de la Commission permanente à la 132^{ème} Assemblée :		
	M. J.C. Mahía (Uruguay)	
	M. N. Lazrek (Maroc)	

		Terme du mandat
Développement durable, financement et commerce		
Président :	M. R. León (Chili)	Mars 2015
Vice-Président :	M. O. Hav (Danemark)	Mars 2018
Groupe africain	Mme C. Cerqueira (Angola)	Mars 2018
	M. A. Cissé (Mali)	Mars 2018
	M. H.R. Mohamed (République-Unie de Tanzanie)	Mars 2018
Groupe arabe	M. J. Al Omar (Koweït)	Mars 2018
	M. Y. Jaber (Liban)	Mars 2018
	Mme Z. Ely Salem (Mauritanie)	Mars 2018
Groupe Asie-Pacifique	Mme N. Marino (Australie)	Mars 2018
	M. I.A. Bilour (Pakistan)	Mars 2018
	Mme S. Tioulong (Cambodge)	Octobre 2018
Groupe Eurasie	M. S. Gavrilo (Fédération de Russie)	Mars 2018
	Poste vacant	
	Poste vacant	
GRULAC	<i>Président actuel :</i>	
	Poste vacant	
	M. F. Bustamante (Equateur)	Mars 2015
Groupe des Douze Plus	<i>Vice-Président actuel :</i>	
	Mme S. de Bethune (Belgique)	Octobre 2018
	Mme M. Obradović (Serbie)	Mars 2017
Rapporteurs de la Commission permanente à la 132^{ème} Assemblée :		
	M. J. Mwiimbu (Zambie)	
	M. Ignazio Cassis (Suisse)	

		Terme du mandat
Démocratie et droits de l'homme		
Président :	Mme F. Naderi (Afghanistan)	Mars 2017
Vice-Président :	M. J.M. Galán (Colombie)	Mars 2015
Groupe africain	M. J.-A. Agbré Touni (Côte d'Ivoire)	Mars 2018
	M. D.P. Losiakou (Kenya)	Mars 2018
	Mme A. Diouf (Sénégal)	Mars 2018
Groupe arabe	Mme J. Nassif (Bahraïn)	Mars 2015
	M. R. Abdul-Jabbar (Iraq)	Mars 2018
	M. Y. Assaad (République arabe syrienne)	Mars 2018
Groupe Asie-Pacifique	<i>Président actuel :</i>	
	Mme Lork Kheng (Cambodge)	Mars 2018
	M. S. Mahmood (Pakistan)	Mars 2018
Groupe Eurasie	Mme A. Naumchik (Biélorus)	Mars 2018
	Mme E. Vtorygina (Fédération de Russie)	Mars 2018
	Poste vacant	
GRULAC	<i>Vice-Président actuel :</i>	
	Mme K. Sosa (El Salvador)	Mars 2018
	M. A. Misiekaba (Suriname)	Mars 2018
Groupe des Douze Plus	Mme S. Koutra-Koukouma (Chypre)	Mars 2018
	Mme L. Wall (Nouvelle-Zélande)	Mars 2017
	M. C. Janiak (Suisse)	Mars 2017
Rapporteurs de la Commission permanente à la 133^{ème} Assemblée :		
	Mme B. Jónsdóttir (Islande)	
	A désigner	

		Terme du mandat
Affaires des Nations Unies		
Président :	Poste vacant	
Vice-Président :	M. M. El Hassan Al Amin (Soudan)	Mars 2018
Groupe africain	Poste vacant Mme C.N. Mukiite (Kenya) M. S. Chiheb (Algérie)	Mars 2018 Octobre 2018
Groupe arabe	<i>Vice-Président actuel :</i> Mme R. Benmassaoud (Maroc) M. A.O. Al Mansouri (Emirats arabes unis)	Mars 2018 Mars 2018
Groupe Asie-Pacifique	Mme E. Nursanty (Indonésie) M. J. Jahangirzadeh (Rép. islamique d'Iran) Poste vacant	Octobre 2018 Octobre 2018
Groupe Eurasie	Poste vacant Poste vacant Poste vacant	
GRULAC	Mme G. Ortiz González (Mexique) Mme I. Montenegro (Nicaragua) M. J.C. Mahía (Uruguay)	Mars 2018 Mars 2018 Mars 2018
Groupe des Douze Plus	<i>Président actuel :</i> M. D. Dawson (Canada) Mme K. Komi (Finlande)	Mars 2018 Mars 2018

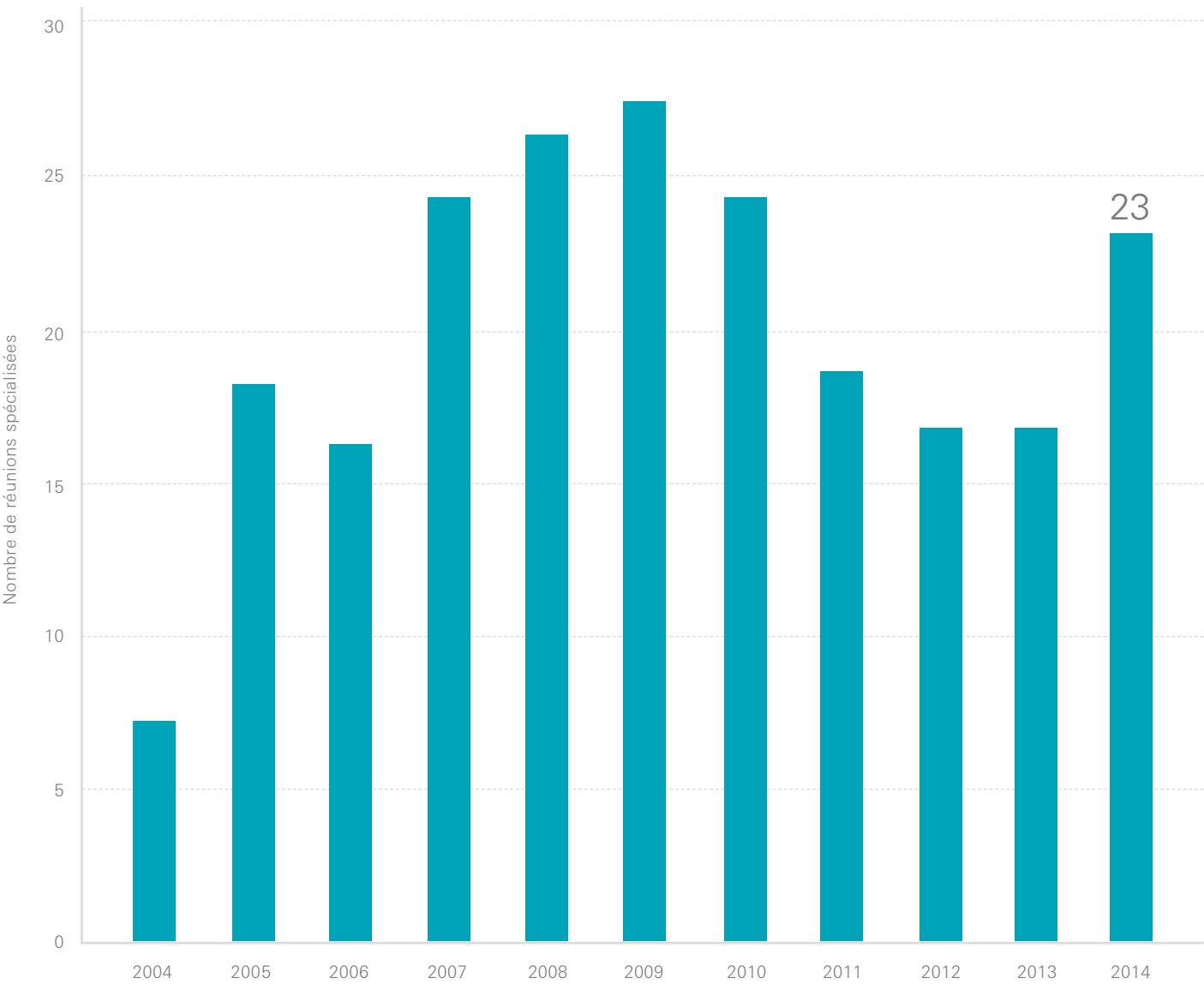
Association des Secrétaires généraux des Parlements (ASGP)

L'ASGP réunit les Secrétaires généraux et autres hauts fonctionnaires responsables des services parlementaires. L'Association étudie le droit parlementaire, les procédures, les pratiques et les méthodes de travail des différents parlements et propose des améliorations et des mesures de coopération entre les services des parlements. Il s'agit d'un organe consultatif de l'UIP : le président de l'ASGP rend compte chaque année des activités de l'Association au Comité exécutif de l'UIP. Mme Doris Mwinga, Secrétaire générale du Parlement zambien en est la présidente actuelle. L'ASGP assiste l'UIP, à la demande de cette dernière, sur des sujets relevant des compétences de l'Association. Les études effectuées par l'UIP sur le droit et les pratiques parlementaires sont régulièrement communiquées à l'ASGP et bénéficient des commentaires de celle-ci. En 2014, l'ASGP a apporté sa précieuse contribution à l'élaboration des Principes communs en matière d'assistance aux parlements, qui ont été officiellement adoptés par l'UIP en octobre. L'ASGP apporte aussi un soutien substantiel à nombre de projets d'assistance technique de l'UIP. En 2014, plusieurs membres de l'Association ont apporté leur expertise à des missions d'évaluation et de formation effectuées au Bangladesh, en Egypte, en Guinée Bissau, au Myanmar et en Tunisie.

Réunions spécialisées en 2014

- Réunion parallèle sur les indicateurs de gouvernance démocratique - Groupe de travail des Nations Unies sur les objectifs de développement durable
NEW YORK, 6 février 2014
- 31^{ème} session du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC
BRUXELLES (Siège du Parlement européen), 11-12 février 2014
- Séminaire régional de suivi sur « Le rôle des parlementaires dans la mise en œuvre des recommandations de l'Examen périodique universel »
BUCAREST (Roumanie), 17-18 février 2014
- Réunion parlementaire à l'occasion de la 58^{ème} session de la Commission de la condition de la femme
NEW YORK, 11 mars 2014
- Conférence parlementaire internationale sur les parlements et les droits des peuples autochtones 2014
SANTA CRUZ DE LA SIERRA (Bolivie), 7-9 avril 2014
- Réunion parlementaire à l'occasion de la Réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement
MEXICO (Mexique), 14 avril 2014
- Conférence mondiale sur l'e-Parlement
SEOUL (République de Corée), 8-10 mai 2014
- Manifestation organisée pour célébrer le 125^{ème} anniversaire de l'UIP
GENEVE, 30 juin 2014
- Séminaire régional de suivi sur « Le rôle des parlementaires dans la mise en œuvre des recommandations de l'Examen périodique universel »
MONTEVIDEO (Uruguay), 15 et 16 juillet 2014
- Réunion parlementaire à la XX^{ème} Conférence internationale sur le sida
MELBOURNE (Australie), 21 juillet 2014
- Examen du projet de Principes communs pour le renforcement de l'institution parlementaire
MANILLE (Philippines), 28 et 29 août 2014
- Neuvième Réunion des Présidentes de parlement
GENEVE, 4-5 septembre 2014
- Séminaire régional à l'intention des parlements d'Asie-Pacifique sur le thème « Rompre le cycle de la violence contre les filles en Asie et dans le Pacifique »
DHAKA (Bangladesh), 23-25 septembre 2014
- Séminaire à l'intention des parlements d'Afrique sur le thème « Traduire les engagements internationaux en matière de droits de l'homme en réalités nationales : La contribution des parlements aux travaux du Conseil des droits de l'homme de l'ONU »
RABAT (Maroc), 29-30 septembre 2014
- Session parlementaire dans le cadre du Forum public annuel de l'OMC
GENEVE (Siège de l'OMC), 1^{er} octobre 2014
- 32^{ème} session du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC
GENEVE (Siège de l'UIP), 2 octobre 2014
- Première Conférence mondiale UIP des jeunes parlementaires sur le thème « Mettre la démocratie à l'épreuve »
GENEVE, 10-11 octobre 2014
- Atelier sur le thème « Bonnes pratiques en matière de désarmement nucléaire »
GENEVE (Siège de l'UIP), 17 octobre 2014
- Séminaire régional sur le thème « Promouvoir la nutrition de l'enfant en Asie »
VIENTIANE (République démocratique populaire lao), 4-6 novembre 2014
- Réunion parlementaire à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2)
ROME (Italie), 18 novembre 2014
- Audition parlementaire annuelle aux Nations Unies
NEW YORK, 19-20 novembre 2014
- Réunion parlementaire à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP/20/ CMP10)
LIMA (Pérou), 8 décembre 2014
- Table ronde parlementaire en marge de la Conférence internationale sur l'impact humanitaire des armes nucléaires
VIENNE (Autriche), 9 décembre 2014

Evolution des activités de l'UIP en dix ans



Résultats financiers

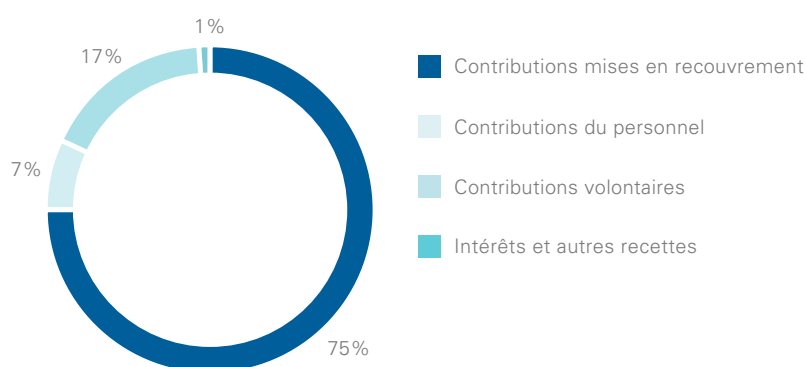
Financement

L'UIP est financée principalement par les contributions annuelles versées par les Parlements Membres. Les autres sources de recettes sont les contributions du personnel, les commissions prélevées sur les dépenses d'appui aux programmes, les intérêts, les revenus des placements et le produit de la location de salles. Conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), l'UIP ne comptabilise plus, dans l'état des résultats financiers, l'élément « Contributions du personnel » comme une recette ou une dépense, mais elle l'utilise à des fins budgétaires.

Par ailleurs, l'UIP sollicite auprès de donateurs bilatéraux et multilatéraux des contributions volontaires qui servent à financer des projets et activités de coopération technique. Un tableau récapitulatif de ces recettes en 2014 est présenté ci-dessous (incluant les contributions du personnel à des fins de comparaison de dépenses) :

Recettes de l'UIP par source (base budgétaire)

	CHF (francs suisses)	%
Contributions mises en recouvrement	10'952'900	75%
Contributions du personnel	967'288	7%
Contributions volontaires	2'562'058	17%
Intérêts et autres recettes	123'046	1%
Total des recettes	14'605'292	



Dépenses

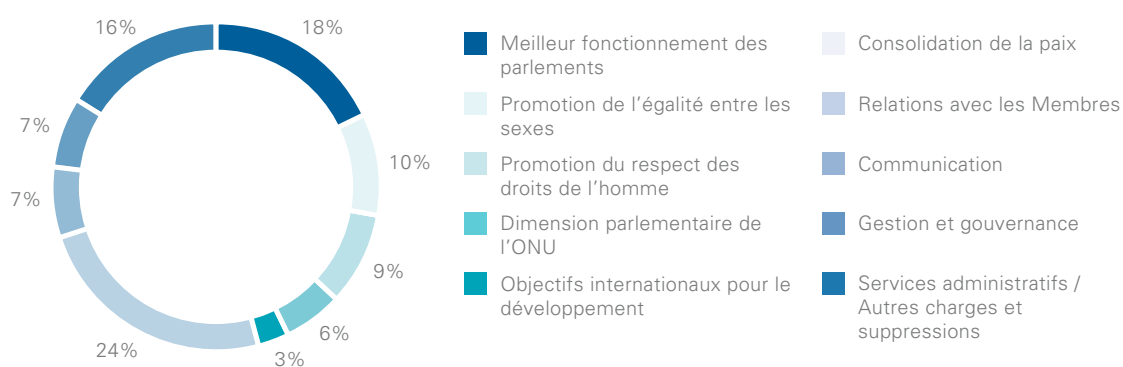
Les dépenses de l'UIP sont affectées à la réalisation des objectifs stratégiques de l'Organisation. On trouvera dans le tableau suivant la ventilation de ces dépenses par objectif stratégique (les contributions du personnel y figurent à des fins de comparaison) :

Dépenses de l'UIP par objectif stratégique (base budgétaire)

	CHF (francs suisses)	%
Meilleur fonctionnement des parlements	2'546'281	18%
Promotion de l'égalité entre les sexes	1'417'935	10%
Promotion du respect des droits de l'homme	1'287'125	9%
Dimension parlementaire de l'ONU	793'844	6%
Objectifs internationaux pour le développement	435'102	3%
Consolidation de la paix	38'928	0%
Relations avec les Membres	3'375'125	24%
Communication	978'976	7%
Gestion et gouvernance	1'061'046	7%
Services administratifs	2'470'045	17%
Autres charges et suppressions	-114'686	-1%

Total des dépenses

14'289'721



Etats financiers

Les états financiers consolidés de l'UIP et de sa caisse de prévoyance fermée pour 2014 sont établis conformément aux Normes IPSAS selon une comptabilité d'exercice pour une organisation dont on peut supposer qu'elle continuera à fonctionner dans un avenir prévisible. Ils sont vérifiés chaque année par le vérificateur extérieur des comptes de l'UIP mandaté par le Comité exécutif. Le vérificateur extérieur vient du Contrôle fédéral des finances de la Confédération suisse et est nommé pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois.

C'est le troisième exercice pour lequel les états financiers de l'UIP et de sa caisse de prévoyance résiduelle ont été regroupés et sont établis en conformité avec les normes IPSAS.

De plus amples informations sur les finances de l'UIP, notamment sur ses états financiers et ses budgets consolidés annuels, sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.ipu.org/finance-f/overview.htm>.

Union interparlementaire et caisse de prévoyance fermée

État de la situation financière au 31 décembre 2014 en CHF (francs suisses)

	2014	2013
Actif		
Actifs courants		
En caisse	8'675	6'825
Liquidités sur comptes courants	8'638'737	7'918'498
Liquidités détenues par le gestionnaire du fonds de placement	331'575	270'832
Dépôts à terme et comptes d'épargne	1'568'085	1'563'657
Total des liquidités et équivalents	10'547'072	9'759'812
Compte des sommes à recevoir		
- des Membres	719'794	952'480
- des donateurs	38'760	16'326
- Remboursements d'impôts	172'664	143'427
- Autres	59'114	13'758
Total des comptes à recevoir	990'332	1'125'991
Placements	10'335'248	10'758'980
Autres actifs courants	255'670	216'288
Total des actifs courants	22'128'322	21'861'071
Actifs non courants		
Actifs immobilisés		
- Bâtiment et terrain	8'984'809	9'231'738
- Mobilier	53'084	60'707
- Équipement général	286	11'143
- Matériel informatique	91'302	106'543
- Véhicules	18'046	27'069
	9'147'528	9'437'199
Autres actifs courants	–	–
Total des actifs courants	9'147'528	9'437'199
Total de l'actif	31'275'850	31'298'270

	2014	2013
Passif		
Compte des sommes à payer et des charges à payer	211'400	209'254
Avances de Membres	257'421	532'807
Recettes comptabilisées d'avance	2'194'915	1'693'293
Emprunts	189'600	189'600
Total du passif courant	2'853'336	2'624'955
Emprunts à long terme	5'620'663	5'742'049
Caisse de prévoyance fermée	11'793'777	12'453'993
Autres avantages des employés	1'449'623	1'562'117
Total du passif non courant	18'864'063	19'758'159
Total du passif	21'717'399	22'383'114

	2014	2013
Actif net		
Fonds réservés	532'510	500'518
Solde accumulé (Fonds de roulement après contribution)	9'025'941	8'414'638
Actif net	9'558'451	8'915'156

Union interparlementaire et caisse de prévoyance fermée

État des résultats financiers au 31 décembre 2014 en CHF (francs suisses)

	2014	2013
Recettes		
Contributions des Parlements Membres	10'952'900	10'950'800
Contributions volontaires	2'562'058	1'970'037
Rapport des placements	655'641	618'921
Divers	66'172	29'674
Total des recettes	14'236'771	13'569'432

	2014	2013
Dépenses		
Personnel permanent	8'165'396	8'166'537
Personnel temporaire	2'162'423	1'837'382
Changement dans la provision pour la Caisse de prévoyance fermée	-660'216	-651'254
Voyages	1'464'232	1'488'975
Services contractuels	960'090	762'093
Dépenses de fonctionnement	871'371	747'441
Fournitures, matériel et équipement	174'109	153'733
Provision pour créances douteuses	-65'277	-42'148
Subventions et honoraires	127'285	112'412
Amortissement	325'849	336'631
Amortissement de l'emprunt	68'214	69'594
Pertes de change	-	16'131
Total des dépenses	13'593'476	12'997'526
Excédent/(déficit) de fonctionnement	643'295	571'905

Droit d'auteur © Union Interparlementaire 2015

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire, transmettre ou stocker dans un système de recherche documentaire, partiellement ou totalement, la présente publication sous quelque forme ou moyen, électronique ou mécanique que ce soit, y compris par la photocopie ou l'enregistrement, sans l'autorisation préalable de l'Union interparlementaire.

Le présent ouvrage est diffusé à condition qu'il ne soit ni prêté ni autrement diffusé, y compris par la voie commerciale, sans le consentement préalable de l'éditeur, sous une présentation différente de celle de l'original et sous réserve que la même condition soit imposée au prochain éditeur.

Les demandes de reproduction ou de traduction en tout ou partie du texte de la présente publication seront accueillies favorablement. Elles doivent être adressées à l'Union interparlementaire. Les Parlements membres et leurs institutions parlementaires peuvent reproduire ou traduire en tout ou partie le texte de la présente publication sans autorisation, mais sont priés d'en informer l'Union interparlementaire.

ISSN 1997-8405

Original : anglais
Mise en page : Pitch Black Graphic Design
Imprimé en France par Courand et Associés



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.



+41 22 919 41 50



+41 22 919 41 60



postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Geneva – Switzerland
www.ipu.org